COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
HEALTH SCIENCES STANDARD
HX00039659

RG511 C71
Columbia University
in the City of New York
College of Physicians and Surgeons

Given by
Miss Gussie Ellison
in memory of
Dr. Ernest William Auzal
1918

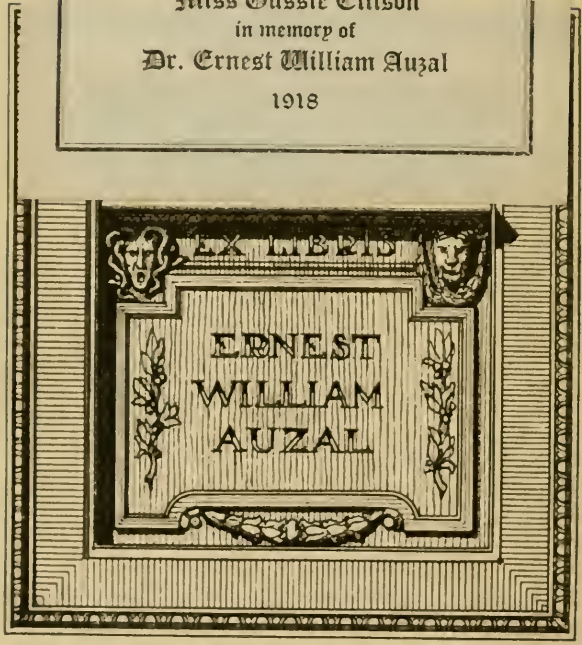

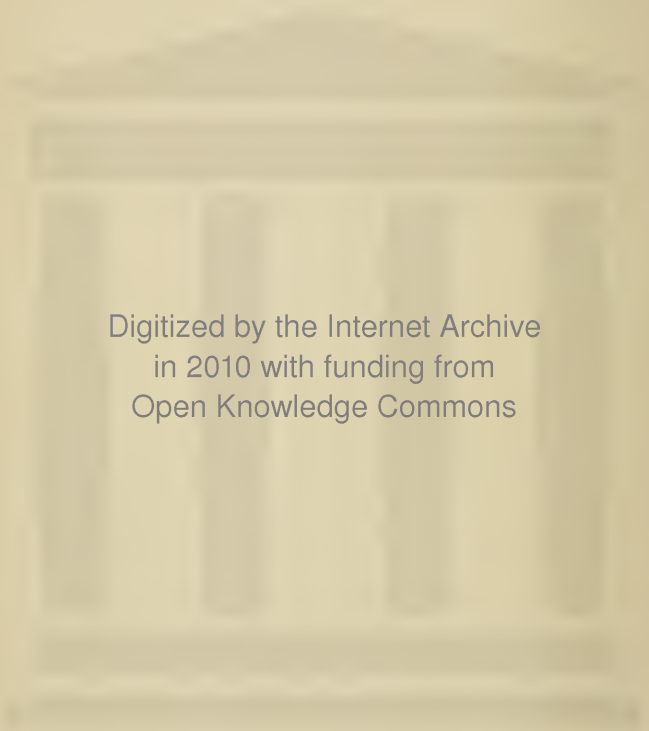

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons

http://www.archive.org/details/cesontlessecresd00cols

e sont les secres des dames translates de latin en fransois mes il sont defandus de reveler a fame par nostre sainct pere le pape sus paine descomuniement en la Decretal ad meam doctrinam.

CE SONT

LES SECRES DES DAMES

Deffendus à révéler

Imp Lemercier et Cie Paris

Imp Lemercier et Cie Paris

Ce sont

les

Secres des Dames

Deffendus à révéler

Publiés pour la première fois
d'après des manuscrits
du XV^e^ siècle

Avec des Fac-simile, une Introduction, des Notes
et un Appendice

Par les D^rs^ Al. C^*****^ & Ch.-Ed. C^****^

PARIS

Librairie Ancienne et Moderne

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

M DCCC LXXX

RG
511
.C71
1880

INTRODUCTION

Labore et amore.

Le petit traité de gynécologie que nous reproduisons est extrait d'un manuscrit du XV^e^ siècle, qui fait partie de la riche bibliothèque du docteur Al. Colson, de Noyon. La singularité de cet opuscule, son caractère d'ouvrage classique de médecine populaire, le fait qu'on y trouve des préceptes magistraux d'obstétrique exposés en langue vulgaire pour la première fois peut-être, l'intérêt qui s'attache toujours aux premiers bégaiements de la science, tout cela le signalait à l'attention des curieux et, plus encore, à celle des érudits. Aussi, sur l'avis émis par des bibliographes autorisés qu'il n'avait point encore été imprimé, une copie en avait été préparée, il y a plus de dix ans, en vue d'une publication à en faire dans un de nos plus importants journaux de

médecine. La composition typographique s'avançait et le tirage était proche, lorsque la guerre de 1870 arrêta le travail. L'odieuse insurrection qui vint ensuite acheva dans l'incendie la ruine de l'œuvre [1].

Assez d'autres et graves soucis avaient fait presque oublier cette tentative avortée. Pourtant, confident des regrets qu'on en gardait au fond, nous les partagions, surtout lorsque, tenant en nos mains ce précieux volume, nous étudiions ces pages où l'art du calligraphe a consigné, avec un luxe attrayant, les pieuses formules, les naïves superstitions, le savoir naissant, les pratiques déjà moins incertaines, des « Meiges » du moyen âge.

Les premiers feuillets de ce manuscrit, consacré dans tout le reste à l'œuvre magistrale de chirurgie de Guy de Chauliac, sont occupés par la compilation des « Secrets des Dames ». Ce titre, nous le retrouvâmes, en dépouillant pour d'autres recherches les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque nationale, dans des recueils inventoriés au Fonds français sous les nos 631, 2027 et 19 994. L'examen de ces documents nous révéla leur similitude avec celui que nous con-

1. « Honoré confrère, les *Secrets des Dames* [votre copie, les épreuves] ont été incendiés, hélas ! avec tous les livres de ma bibliothèque, tous mes manuscrits et tous mes meubles ! C'est un motif de plus pour moi de déplorer ce désastre !... Dr A. D. » — Lettre au Dr Colson.

naissions déjà et les moyens qu'ils fournissaient d'en corriger et compléter le texte, qui s'augmentait ainsi de plus d'un cinquième. Il nous sembla, dès lors, mériter encore davantage d'être mis au jour ; nous décidâmes d'en reprendre l'impression. Pour ne rien négliger, dans l'espoir d'en découvrir quelque autre exemplaire, nous visitâmes les autres principales bibliothèques publiques de Paris (l'Arsenal, la Mazarine, Sainte-Geneviève, l'Institut, la Faculté de médecine); nous nous renseignâmes en Belgique, aux bibliothèques de Bruxelles, en Italie, à celle de Bréra à Milan, à celle de Saint-Marc à Venise; nos investigations restèrent infructueuses.

C'est donc seulement à l'aide des quatre versions citées que nous avons institué la leçon définitive que nous publions. Voici en entier leurs titres, avec le début et la fin du texte; nous les rapprochons parce que les variantes qu'ils présentent ne sont point sans intérêt. Nous donnons en même temps quelques notions nécessaires sur l'état matériel et la composition des Recueils qui ont servi à notre travail.

I. — DESCRIPTION SOMMAIRE DES MANUSCRITS D'APRÈS LESQUELS NOUS AVONS INSTITUÉ NOTRE TEXTE.

A. *Ms.* Colson. Pet. in-fol. parchemin. XV^e^ siècle. — Il contient les pièces suivantes :

1° *Calendrier perpétuel.*

2° Au huitième feuillet :

Ce sont les segres des Dames translates de latin en fransois mes il sont defandus de rever [*sic*] a fame par nostre sainct pere le pape sùs peine descomuniement en la decretal ad meam doctrinam.

Une damoiselle me pria pour loyalle cortoysie... *A la fin :* — Item sans peril donnez luy a boyre de yvoire avec vin blanc et tantost delivrera. Deo gratias.

3° « *Inventarium seu colectarium in arte cyrurgicali et medicine cōpletum et cōpilatum. Anno domini milesimo trecentesimo sexagesimo* [tertio] *per me Guidonem de Galliaco cirurgicum et magistrum in medicīn in preclaro studio medicor. Montispessulani.*

« *Puis que je aray premierement rendu graces a Dieu qui me donne vie perpetuelle a lame et sante ou corps...* A la fin *: — Super ignem incorporantur et fiat emplastrum. Et sic est finis. Sit nomen domini benedictum et qui venit in sēcla seculorum. Amen.* »

Nous donnerons plus loin une description détaillée et critique de ce manuscrit.

B. *Ms.* 631, Fonds français de la Bibl. nat. — In-4°, papier. XV^e^ siècle. Texte sur deux colonnes. Écriture nette, mais un peu turbulente, toute de la même main. Un certain nombre de majuscules initiales en rouge sont agrémentées de figures grotesques. Titre au dos : *Traités de Chirurgie.* — Il contient les pièces suivantes :

1° « *La chirurgie* » [de Lanfranc].
2° Traité d' « *Anathomie* ».
3° Au fol. 278 :

Ce sont les secres des fẽmes translates de latin en fransois mais ils sont deffendus de reveler es fẽmes par nostre seint pere le pape sur peine descomuniement en la decretal ad meam doctrinam.

Une damoisellc me pria pour loiale cortoisie... *A la fin :* — Avant qui touche charnellement a la fẽme car cest chouse humaine et naturelle. Explicit.

4° Au fol. 286 : « *Cy sensuit pour purgacion de mestrue.* »

C. *Ms.* 2027, Fonds français de la Bibl. nat. — Pet. in-4°, papier et parchemin alternés sans régularité. XV^e^ siècle. Écriture assise et nette à lignes entières, toute de la même main. Titre au dos : *Traités de Chirurgie.* — Il contient les pièces suivantes :

1° « *Traite de lanathomie* » [par Guy de Chauliac].
2° « *Le formulaire des aides des playes ordonne par maistre Guidon de Calhac,* » etc.
3° « *Abregie de lanathomie de la saignee expert et magnifeste par Jehan de Borno,* » etc.

4° « *Le premier livre de Galien ouquel sont mises aucunes choses moult necessaires a tous cyrurgiens.* »

5° Petit Traité de la « *Saignee ou flebothomie.* »

6° « *Les degres et les vertus des medicines de cyrurgie... selon l'ordre de l'A B C D E* » par « *Guidon* » [de Chauliac.]

7° Au fol. 107 :

Ce sont les secres aux fẽmes deffendus a reveler sus paine de escommunye et de la decretale a la mienne doctrine.

Au cõmancement de cest livre vous devez ouir et entendre... *A la fin :* — Item sans peril donnez luy a boire pouldre de yvoire avec vin blanc et tantost se delivrera. Explicit secretum muliere.

8° Au fol. 118 : Fragments de traités de chirurgie.

9° « *Duodecim signa* », commençant par « *Arries est signe chault et sec coloricque* »... et finissant par « ... *Comme ycy dessus pouvez veoir en figure. Expliciunt duodecim signa,* »

D. *Ms.* 19994, Fonds français de la Bibl. nat. — Pet. in-4°, papier. XV^e^ siècle. Écriture nette et lisible. Les premiers feuillets sont occupés par un *Calendrier* (noté comme toulousain par M. L. Delisle dans l'*Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 222).

Au fol. 9 on lit : — « Cy apres sensuit la Table par laquelle ponrras trouver toutes les parties des traicties et livrez contenus en ce present livre selon le nombre en quoy le cõmancement desdicts traities est signe dessus. Lequel livre a este escheve par moy Estienne Belndet escripteur pour et ou nom de

[*Jaques de la Croix*] barbier [*et chirurgien*] lequel la fait compiler et escripre. En remerciant Dieu mon createur et sa glorieuse mere saint Cosme et Damyens et madame saincte Marguerite mon patron qui mont donne grace de lavoir escheve et orne ainsi que cy apres sensuit. Lequel livre a este fini par moi Estienne dessus dit lan mil cccc LIII le jeudi XVI^e^ jour de janvier. — Beludet. »

Nota. Les mots placés par nous entre [ ] sont d'une autre main.

Au verso du fol. 24 est figuré un zodiaque anatomique dont le dessin est similaire à celui dont nous donnons la reproduction à la page 20 de notre texte. Puis se succèdent les pièces suivantes :

« 1° « *Disputacions de cyrurgie... ordonnees sur les œuvres de maistre Guidon de Caillac.* »

2° « *Traictie danathomie.* »

3° « *Formulaire* [de chirurgie] *de maistre Lanfranc.* »

4° « *Formulaire des aydes des aposthemes par Guidon de Cailhac.* »

5° « *Aucunes bonnes receptes.* »

6° « *Proprietez de certaines eaues.* »

7° « *Aucunes questions touchant le fait de flebotomie prises au* vij^e^ *livre de Guidon de Cailhac.* »

8° « *Traictie fait par maistre Jehan le Lievre sur le fait du nombre des vaynes.* »

9° Au fol. vij^xx^xiij [118] :

Cy cõmance le livre des secrez des dames lequel est dẽffendu a reveler sur peine descomeniement en la clementine a nulle fẽme ne a nul home se il nest de loffice de cyrurgie.

Une dame ma prie par courtoisie loyale que je dictasse ou scrivisse... Cest present traictie sera apele le secret des dames... *A la fin :* — Item sans peril dõnez luy a boire yvoire avecques vin blanc et tantost enfantera. Finito secreto laudetur Xristus rex angelorum. Amen.

Ce texte est divisé, *proprio ingenio* de l'écrivain Beludet (croyons-nous), en vingt-trois chapitres, dont voici les titres, qui pourraient servir de sommaire à notre livre :

Le premier chapitre est comme chacun peut entendre de la maniere comment chacun prent estre ou ventre de sa mere.

Au second chap. parle Aristotel de la mayre et dit que cest ung membre naturel.

Le iij^e^ chap. declaire comme maistre Solnis declaire du mestruum des fẽmes et de son estre.

— Au iiij^e^ chap. parle Putagoras et dit cõme chacun prent char ou ventre de sa mere.

Le v^e^ chap. cõme M^e^ Solnis declaire la maniere du nourrissement que lenfant prent ou ventre de sa mere.

Au vj^e^ chap. parle lon des xij signes.

Le vij^e^ chap. dit cõme chacune planete euvre son mois a lenfant.

Le viij^e^ chap. est de lestat de la lune.

Le ix^e^ chap. dit cõme Alixandre enseigne cõment les dames portent leurs enfans.

Le x^e^ chap. dit la constellation de la naissance des enfans en chacune planete.

Le xj^e^ chap. parle cõme les saiges dames doivent recevoir les enfans.

Le xij^e^ chap. dit cõme Albert declaire que toutes les vaynes des fẽmes se assemblent a la mayre.

Le xiij^e^ chap. Aristote dit cõme en nature souvent se treuvent monstres.

Le xiiij^e^ chap. cõme Albert parle de deux enfans qui furent nez en grant force.

Le xv^e^ chap. dit cõme Avicenne declaire de fẽme qui peut savoir se elle a conceu quant est couchee avecques son mari

Le xvje chap. parle savoir se une fẽme est grosse se elle a fil ou fille en son ventre.

Le xvije chap. dit cõme les maistres dient le coste dextre estre plus [c] hault que le senestre et pourquoy.

Le xviije chap. dit cõme aucuns maistres declairont en oppinions de la plus grande valence des dames pour jeu damours blanches ou noires.

Le xixe chap. parle cõme une fẽme peut concevoir.

Le xxe chap. Ypo [crate] demonstre que impossible est que enfant puisse venir a perfection ou temps de mestruum.

Le xxje chap. parle des flux des dames.

Le xxije chap. parle cõme la mayre se depart de son lieu et la maladie que en ont.

Le xxiije chap. parle cõme lon peut aydier a une fẽme quant elle traveille enfant.

10° Au fol. viijxx viij [133] : « *Des aydes de la mayre des dames.* »

11° « *Le meilleur livre que Ypocras eust qui traicte de la congnoissance de la vie et de la mort.* »

12° « *Collacion pour congnoistre toutes les complexions selon la parole de maistre Albubert.* »

13° « *Certaines cures et regimens daucunes œuvres particulieres faictes par maistre Jehan Piscis chancellier de la faculte de medecine de Montpellier.* »

14° « *Aucunes proprietez de certaines viandes par le meme Jehan Piscis.* »

15° « *Les cynonismes de maistre Guidon de Cailhac.* »

16° *Le livre des constellations pour savoir en quelle constellation est homme ne.* »

Le texte que nous avons pris pour base de notre publication est celui du Ms. A, qui est plus étendu et relativement plus correct que les autres. L'importance de ce manuscrit et les conditions exceptionnelles d'exécution qui le caractérisent justifient le chapitre spécial que nous allons lui consacrer.

II. — DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE DU MANUSCRIT A ET INDICATION DE QUELQUES PARTICULARITÉS ÉTABLISSANT SON ORIGINE ET SA DATE.

Ce volume, avant d'entrer dans la collection du Dr Colson, faisait partie de la bibliothèque de M. G. D. M., qui fut vendue aux enchères par le libraire Potier, en mars 1854. Le catalogue le mentionnait sous le n° 101, comme ms. du XIVe siècle, avec le titre de *Recueil de traités de chirurgie en français*. Revêtu depuis d'une reliure en vélin, il mesure 0m,32 de hauteur, 22 de largeur et 6 d'épaisseur au dos. Il se compose de 2 feuillets de parchemin ordinaire pour les gardes, et de 248 feuillets non chiffrés de peau de vélin, où les matières sont distribuées dans l'ordre suivant :

Sur le recto du premier feuillet de garde, quelques aphorismes médicaux en français du XVe siècle et en latin ont été écrits par un des premiers possesseurs du livre. Le verso de ce feuillet et le recto du second sont blancs.

Au verso de ce deuxième feuillet, premier du ms., se trouvent les prolégomènes du calendrier qui se développe, à un mois par page, sur les six feuillets qui suivent.

Vient un feuillet blanc, puis six feuillets consacrés aux *Segres des Dames*.

Un dernier feuillet blanc précède l'*Inventaire de Chirurgie* de Guy de Chauliac, qui occupe sans discontinuité tout le reste du volume et se termine à moitié de la seconde colonne au recto du dernier feuillet.

Ce manuscrit est ordonné avec un luxe qu'on n'accordait pas ordinairement aux œuvres de science et surtout à celles de pratique médicale destinées à être souvent consultées par les laborieux et humbles suppôts de S. Côme. Il est vrai qu'à cette heure les produits de l'imprimerie naissante rivalisaient de richesse, de correction et de bon marché, avec ceux des écrivains de profession.

> Hic verum exemplar mendax non transit in instar.
> Nullus pro simili scriberet hunc precio,

imprimait glorieusement Schoeffer en 1473, à la fin du *Gregorii IX nova compil. decretal.* Les scribes, menacés dans leur industrie, devaient mettre en jeu toutes leurs ressources et essayer de lutter avec des armes plus brillantes, sinon plus efficaces.

Dans notre volume, la copie s'établit partout, entre de belles et larges marges, sur deux colonnes formées chacune de quarante à quarante-deux lignes, dressées et limitées par un réglage discret à la pointe rouge. Une jolie miniature est en tête de l'œuvre de Guy de Chauliac. Dix pages, têtes de chapitres, sont ornées de riches

bordures composées de rinceaux de feuillages, de fleurs et de fruits, et un nombre considérable de lettres initiales, grandes et petites, enrichissent ce bel ouvrage.

Le texte courant est écrit en entier de la même main en encre noire. Une autre main, celle du rubriqueur, a tracé, après coup, en encre rouge, tous les titres et sous-titres, et posé en vermillon et outremer alternativement les signes ℂ indiquant la coupure des phrases. Il semble que c'est aussi à cette main qu'il faut attribuer les treize pages du calendrier où les encres de couleur abondent. Une troisième main plus légère a dessiné, colorié et rehaussé d'or les fleurons, guirlandes et ornements des bordures, et, sans doute, les innombrables lettres majuscules relevées également d'or et de couleurs. Enfin, un véritable artiste a peint la miniature dont nous avons emprunté le dessin pour servir de frontispice à ce petit livre.

Nous devons signaler qu'au verso du dernier feuillet des « Secrets des Dames », qui se terminent à la fin de la première colonne, il existe, au haut de la page, une note de très ancienne écriture, donnant en memento la nomenclature latine des seize espèces d'épidémies. De cette même écriture deux additions ont été faites au calendrier : « Macarii abbatis », au 2 janvier, « Lupii epi et confessoris », au 1er septembre.

En bas de la page, après le *Deo gratias* final,

on lit ces deux notes, chacune en écriture de son temps :

« *Ex libris Gulelmi Innocentii Tolosatis chirurgi.* 1582. — *Fuit emptus hic liber in vico portæ Arietis* 3ª *maii.* 1582. 3 ᵗ ».

« *Ex libris Villar Tolosatis professoris chirurgi.* 1777. — *Fuit missus hic liber ad dominum Peyrilhe doctorem medicum, necnon professorem chirurgicum almæ Ācademiæ parisiensis socium.* 5 octobre 1777 ».

Ces *ex-libris* nous apprennent que le volume était à Toulouse en 1777 et en 1582. D'un autre côté, la manière d'écrire phonétiquement *sobnus* pour *somnus, obtālmia* pour *ophtalmia,* dans la « liste des épidémies » dont nous venons de parler, est un idiotisme topique, tout comme l'expression « *Sans aquelles* », dans un des aphorismes écrits sur le feuillet de garde ; elles caractérisent particulièrement (nos oreilles l'ont maintes fois constaté chez nos contemporains) la nationalité toulousaine ou languedocienne de ceux qui les ont rédigés antérieurement à 1582. En outre, l'emploi, par l'écrivain du ms., de certains mots tels que *done* pour *dame, aigue* pour *eau, oly* pour *huile,* etc., d'usage dans nos provinces méridionales, nous induit, avec ce qui précède, à conclure que ce manuscrit a été créé dans le pays toulousain et qu'il y est resté jusqu'au jour de son envoi à Peyrilhe [1].

1. Peyrilhe qui, nous le voyons, était déjà professeur de chi-

Un autre argument à l'appui de cette opinion sortira de l'examen que nous allons faire du calendrier.

Le *Calendrier* et ses prolégomènes occupent, avons-nous dit, les treize premières pages du manuscrit. Ce que nous appelons prolégomènes consiste en ce qui suit :

1 2 3 4
Exclamant tristes indumentis spoliati.
5 6 7 8
Lugent penitentes letantur glorificati.
9 10 11 12
Decantant humiles carnalibus evacuati.
13 14 15 16 17
Carmina despiciunt redimunt seclus edifficati.
18 19
Menstrua mundifficant.

Per versus precedentes potes scire anno quolibet quot septimane sunt a proximiori dominica nativitatis domini usque ad proximam dominicam XLĒ. *Et est sciendum quod cum aureus numerus currit per j dictionem videlicet* EXCLAMANT *describit illi anno. Et quot littere sunt in dicta dictione tot septimane sunt a proximiori dominica nativitate usque ad proximam domini-*

rurgie à Paris en 1777, remplit encore ces fonctions sous la République, avec le titre de professeur à l'*Ecole de santé* qui était la Faculté de médecine d'alors. Continuant l'*Histoire de la Chirurgie* dont Dujardin avait donné le premier volume, il publia le second en 1780. Lorsqu'il mourut en 1804, il laissa en autographe une suite complètement terminée qui conduit cette histoire jusqu'à la fin du XVIe siècle. Dans ces derniers temps, les héritiers du professeur Paul Dubois ont offert ce travail à l'Académie de médecine, qui s'est mise en instance pour le faire imprimer aux frais de l'Etat. Nous y avons vérifié que si Peyrilhe n'a pas mentionné, à l'article Guy de Chauliac, le manuscrit que le Toulousain Villar lui a communiqué en 1777, quelques notes marginales d'écriture moderne, attirant l'attention sur certains passages dans ce manuscrit, sont certainement de sa main.

cam XLō. *Et sic per consequens de aliis dictionibus sic per ordinem deservientibus.*

1 2 3 4 5 6 7
Primus homo cœdens socia mala plurima fecit.
8 9 10 11 12 13
Infelix mulier cito credens offuit ado
14 15 16 17 18 19
Pellit culpa reos elatis mucro minatam

Nota quod in tribus versibus supra scriptis sunt XIX *dictiones secundum aureum numerum tunc. Et quot littere sunt in qualibet dictione tot ebdomade sunt a proximiori dominica natali domini usque ad* LXX^{am}.

Tout ce bas latin est assez transparent pour n'avoir pas besoin de traduction. Nous n'en relèverons pas la fantaisie, les incorrections, les fautes de quantité, etc. Nous nous demandons seulement si *carmina* n'est pas un lapsus pour *crimina*? Les vers, puisqu'il plaît au scribe de les qualifier ainsi, sont donc un assemblage de mots choisis, sans grand souci du bon sens, pour constituer des formules mnémoniques au moyen desquelles, étant connu le nombre d'or de l'année, on puisse savoir quand tombera le dimanche de la Quadragésime ou celui de la Septuagésime, et par conséquent en déduire celui de Pâques, jour où alors commençait l'année. Or on sait que la Quadragésime est le sixième dimanche, et la Septuagésime le neuvième dimanche avant Pâques. Poursuivons notre description.

En regard de ce latin, sur la même page, est figuré un cadran ou gnomon chronologique dressé suivant la période julienne, où sont

inscrits quatre cercles concentriques, les deux plus grands divisés en vingt-huit cases, et les deux petits en dix-neuf seulement. Dans le premier cercle extérieur sont distribuées vingt-huit lettres majeures comprenant le cycle solaire. Dans le second, sept lettres majeures seulement, espacées de quatre en quatre cases, représentent les lettres dominicales. Dans le troisième cercle sont distribués les chiffres 1 à 19, constituant la série des nombres d'or du cycle lunaire. — Le cycle pascal de 532 ans étant le produit des cycles solaire et lunaire multipliés l'un par l'autre, nous avons ici les éléments d'un calendrier perpétuel. — Dans le quatrième et plus petit cercle, dix-neuf lettres mineures occupent les cases, sans être ordonnées en suite régulière. Nous n'avons pu en découvrir le rôle; aucun des ouvrages spéciaux que nous avons consultés ne nous en a donné l'explication.

Un fleuron, placé en dehors et en haut du cadran, comme pour lui servir de poignée, renferme le nombre 1468, et ce nombre est répété dans un pareil fleuron renversé, placé au centre du cadran. Les branches de ces fleurons, ainsi opposées, embrassent dans leur ouverture quatre des cases décrites superposées verticalement et contenant de haut en bas les lettres et chiffre C. B. 6. *i*. L'énoncé de toutes ces dispositions peut être vérifié sur le fac-simile de ce gnomon que nous joignons ici pour la satisfaction des

curieux en matière de comput. Nous prions les spécialistes de donner la signification du quatrième cercle.

A première vue, on pouvait présumer que le nombre 1468, deux fois répété, était une date, la date même de l'année où fut achevé le manuscrit. Il était important de s'en assurer; nos recherches nous en ont fourni la certitude.

En consultant les *Tables de concordance chronologique* de Duchesne, insérées dans l'*Annuaire*

pour 1842 de la Société de l'Histoire de France, nous avons trouvé que l'année 1468 était une année bissextile ayant C. B. pour lettres dominicales et 6 pour nombre d'or, résultat conforme à celui indiqué par les fleurons du cadran. Pour contrôle, nous étant reportés aux formules mnémoniques citées plus haut, nous avons vu que le nombre 6 correspondait d'un côté au mot *penitentes*, composé de dix lettres, indiquant que le dimanche de la Quadragésime est tombé cette année-là dix semaines après Noël, et, de l'autre côté, au mot *plurima*, composé de sept lettres, indiquant les sept semaines qui ont séparé Noël de la Septuagésime. Et, en effet, le 1er janvier 1468 étant un vendredi, le dimanche le plus proche de Noël tombait le 27 décembre, la Quadragésime le 6 mars, la Septuagésime le 14 février. Voilà donc l'âge de notre manuscrit définitivement fixé.

Le calendrier journalier se signale par un grand luxe de majuscules décorées, et par l'emploi d'encres de couleur variée. On y remarque quelques détails qu'on nous saura peut-être gré de faire connaître.

En tête de chaque mois, sauf janvier où la place est envahie par les ornements de la bordure, un vers latin à rimes léonines forme une devise qui note de certains jours, deux par mois, l'influence fâcheuse. Ces jours sont les *Dies ægri*, jours malsains, ou *Dies ægyptiaci*, ainsi nommés

parce que cette superstition remonte aux usages de l'ancienne Égypte. Comme ces vers diffèrent de ceux attribués à Bède le Vénérable (m. en 735) qu'on trouve plus ordinairement dans les manuscrits, il nous a semblé utile de les citer.

Février....	*Quarta subiit mortem prosternit tertia fortem.*
Mars.....	*Primus mandentem disrumpit quarta bibentem.*
Avril.....	*Denus et undenus mortis sunt vulnere plenus.*
Mai.....	*Tercius occidit et hora septima velidit.*
Juin.....	*Denus pallescit quindenus federa nescit.*
Juillet.....	*Tredecimus mactat julii denus labefactat.*
Août.....	*Prima necat fortem perdit que secunda cohortem.*
Septembre.	*Tercia septembris et denus fert mala membris.*
Octobre:..	*Tercius et denus est sicut mors alienus.*
Novembre.	*Novembris quintus et tercius est nece cinctus.*
Décembre.	*Septimus exangis virosus denus et anguis.*

Nous devons dire que la notation des jours mauvais dans notre calendrier n'est pas conforme à celle donnée dans ces vers. Le rubricqueur qui signale ces jours par la mention *d. eg.* ou *d. eger,* suivie de l'indication précise de l'heure la plus critique, ne maintient que le premier jour à la date fixée et transporte le second jour à une date variable entre le 20 et le 30, hormis pour le mois de juin, où il le place au 16. Obéit-il là à une autre règle, ou ne suit-il que son caprice? c'est ce que nous ne saurions dire.

Pour chaque jour du mois, les indications qui suivent sont ordonnées dans autant de colonnes distinctes :

1° *Aureus numerus;* — 2° *Hore gradus lune;* — 3° *Minute;* — 4° *Gradus solis* [in signo

congruente]; — 5° *Littere dominicales*; — 6° Le quantième romain ; — 7° L'eponymie des fêtes fixes de l'Église et de quelques saints principaux ou topiques; — 8° *Numerus dierum;* — 9° *Aureus numerus communis.*

En outre, des colonnes partielles supplémentaires donnent, dans les cinq premiers mois, des *Claves terminorum* ainsi distribuées :

Ad inveniendum Septuagesimam,	commençant au	7 janvier.
Ad inveniendum Quadragesimam,	—	7 février.
Ad inveniendum festum Pasche,	—	11 mars.
Ad inveniendum Rogationes,	—	15 avril.
Ad inveniendum Penthecostam	—	9 mai.

« On appelait *claves terminorum,* clefs des fêtes mobiles, un nombre propre à chaque année et qui, étant compté à partir de certains jours fixés pour les différentes fêtes mobiles, indiquait l'époque où ces fêtes devaient tomber. » N. de Wailly, *Paléographie.* — Nous noterons que M. de Wailly fixe au 28 janvier pour la Quadragésime, et au 19 avril pour la Pentecôte, les termes que notre manuscrit fait partir du 7 février et du 9 mai. Ces différences sont peut-être dues à une négligence de l'écrivain; autrement, elles provoqueraient l'attention des chronologistes.

Signalons aussi les indications anormales des saisons qui sont mises non à leur date astronomique, mais simplement à leur époque climatérique : — 22 février, *Initium veris.* — 24 mai,

Initium estatis. — L'automne manque. — 20 novembre, *Initium yemis.*

Enfin, un dernier détail ne sera peut-être pas indifférent aux « abstracteurs de quintessence ». — Au 25 novembre, le nom de *Katherine virginis et martyris* est écrit en encre de vermillon, parmi ceux des autres saints, qui ne sont écrits qu'en encre noire. Si ce n'est un hasard, on peut voir là une intention courtoise du scribe qui mettait ainsi en relief la patronne de la « si digne et si parfaicte damoiselle » pour qui l'œuvre a été faite.

En comparant notre liste éponymique des fêtes fixes et des saints avec celles des calendriers usités au moyen âge dans divers diocèses de France, reproduits par M. L. Delisle dans l'*Annuaire historique de la Soc. d'Hist. de France pour 1854,* nous nous sommes assurés qu'à quelques légères dissemblances près, dues peut-être seulement à la différence des âges, cette liste se rapprochait de celle du calendrier de 1298-99, indiqué comme tiré d'un missel provenant d'une dépendance de l'abbaye de Grand-Selve, au diocèse de Toulouse. Nous constatons en plus, dans notre calendrier, l'inscription de quelques saints topiques, tels que saint Fulcran, honoré spécialement à Lodève, sainte Quiterie à Aire-en-Gascogne, saint Paul, évêque, à Narbonne, etc. Ces particularités justifieraient à elles seules la présomption de l'origine toulou-

saine, ou tout au moins languedocienne, du manuscrit A; jointes à celles que nous avons exposées plus haut, elles nous semblent la confirmer d'une manière indiscutable.

III. — DE L'AUTEUR, DE LA DATE ET DES SOURCES DE L'ŒUVRE.

Si l'opuscule que nous éditons s'était rencontré seulement dans notre manuscrit A, ou si les trois autres versions que nous en connaissons n'avaient été réunies qu'à des œuvres de Guy de Chauliac, nous nous serions moins défendus d'admettre, comme d'excellents esprits l'ont insinué, que l'auteur de l'*Inventaire de la chirurgie* est aussi celui des « Secrets des Dames », et que nous avons là peut-être « une œuvre de sa jeunesse ». Mais l'axiome : *Is pater est...* était ici sans valeur; il n'y avait pas plus de raison d'attribuer cette paternité à l'illustre chirurgien des papes d'Avignon, qu'à Lanfranc, à Jehan de Borno, à Jehan le Lièvre, à Jehan Piscis, etc., dont nous voyons les ouvrages figurer dans les Recueils manuscrits B, C, D. Nous n'avons aucun guide, aucun indice pour la rechercher ailleurs. En l'état actuel des choses, elle reste une énigme à déchiffrer, nous l'avons vainement essayé.

Sans entrer bien avant dans la discussion à laquelle nous nous sommes livrés sur cette question, donnons l'argument péremptoire qui met Guy de Chauliac hors de cause. C'est la mention faite de Valesius, ou Valescus, en deux passages de nos « Secrets » (p. 28 et 43). Or, Valescus de Tarenta, dont il s'agit, médecin de Montpel-

lier, n'y dicta qu'en 1418, année de sa mort, son grand Recueil connu sous le titre de *Philonium*, dont le sixième livre traite des maladies des femmes. Guy de Chauliac, lui, avait donné, en 1363, l'*Inventaire*, son dernier ouvrage, « composé pour le soulas de sa vieillesse ». De Lanfranc il ne pouvait être question, car on sait qu'il était mort au commencement du XIV^e^ siècle. Quant aux autres personnages prénommés Jehan, nous ne les connaissons que par la mention qu'on en trouve aux sommaires de nos manuscrits.

« Je ne suis pas accoustumé descrypre ne dicter », dit notre auteur anonyme. Si ce n'est pas là simplement un moyen de se déguiser pour éviter les foudres de la Décrétale, c'est du moins une habileté pour attirer davantage l'attention du lecteur. Ce procédé de fausse modestie n'est pas nouveau, on en avait déjà maint exemple. Pour n'en citer qu'un : Jehan du Pin, moine de Vaucelles, auteur du *Livre de bonne vie* et d'autres ouvrages qui ont une place dans l'histoire littéraire du moyen âge, disait :

Je ne suis clerc ne usagez
Je ne sçay latin ne ebrieix.

Or, c'était un personnage notable dans les lettres, au XIV^e^ siècle, que La Croix du Maine qualifie de théologien, de médecin, de poète et d'orateur.

Notre homme aussi sait écrire; bien plus, il

sait le latin, puisque « pour le premier il translate en fransois ung livre lequel nos devize les Secres dès Dames ». C'est un philosophe, un érudit, un médecin. Il extrait des maîtres anciens des passages qui ne se trouvaient pas dans ce « Livre »; il en emprunte d'autres aux maîtres des XIVe et XVe siècles, à ses contemporains peut-être; et il nous révèle ainsi les noms de maîtres ignorés : Solnis, Liensceval, Pleing, et celui d'Alix Patrix, la matrone émérite dont les préceptes d'obstétrique remplissent un long chapitre.

L'époque à laquelle ce livret fut composé est tout indiquée par deux dates certaines : celle de 1418, où Valescus publie son *Philonium*, celle de 1453, où le copiste Beludet transcrit le manuscrit D. C'est donc dans l'espace de trente-cinq ans qui les sépare que, pour complaire à « une damoiselle (une sage-femme peut-être, ou aspirante à le devenir) qui le pria pour loïale cortoisie », le compilateur inconnu a rédigé « cest present traictié qui sera appellé le Secret des Dames ».

A l'énoncé du titre, on pouvait présumer, à la lecture des premiers feuillets, on ne pouvait douter que le fameux *Alberti magni Secreta mulierum* n'en fût le premier modèle. Les citations et les rapprochements, extraits d'un exemplaire imprimé au XVe siècle, qu'on lira dans nos notes, le démontrent assez. Mais ce n'est pas là une imitation servile; des retouches profondes ont été faites, d'autres traits ont été ajoutés qui lui

donnent une physionomie personnelle : en un mot, nous n'avons point ici la première traduction française du *Secreta*, dont la plus ancienne édition connue n'apparut qu'au milieu du XVI^e^ siècle, ni encore moins la première forme de ces *Admirables secrets d'Albert le Grand*, dont les nombreuses éditions passent sous la presse depuis l'année 1703. A quelles sources ont été puisées ces additions? C'est ce que nous aurions voulu éclaircir; mais dans les manuscrits, dans les imprimés, nous avons poursuivi une piste qui s'est incessamment dérobée. Nous avons ainsi vainement étudié, en même temps que nombre d'autres, les manuscrits de la Bibl. nat. : Latins n° 7106 : *Tractatus de secretis mulierum* editus a Cleopatra, summo medico[1], et *Anonymi opusculum de eodem argumento;* n^os^ 6964, 6988, 7056 [5°] : *De passionibus mulierum secundum Trotulam*, et *Summa secundum Trotulam*[2]; n^os^ 7036,

1. Plus ordinairement, mais aussi faussement attribué à Cléopâtre, reine d'Égypte. Le ms. 7056 [6°] en contient un autre exemplaire avec le titre : *Cleopatræ ad Deodatam liber de morbis mulierum.*

2. *Trotulo, magistra salernitana* (dont le dict. de Moreri, au mot Salerne, estropie le nom en *Trotuosa*), florissait dans la seconde moitié du XII^e^ siècle. Son œuvre est imprimée dans l'éd. Aldine des *Medici antiqui omnes qui latin. lit.*, etc. Venetiis, 1547; dans le recueil de Wolphius, cité plus loin, où Trotula est déguisée sous le personnage d'Éros, médecin de Néron; et encore dans la *Collectio salernitana* donnée par M. de Renzi, Neapoli, 1852. On a admis difficilement, paraît-il, que Trotula fut une femme. Ne voyons-nous pas les savants rédacteurs du

7056 [8°] : *Anonymus de mulierum ægritudinibus;* Français, n° 1327 : *Le Voulum du regime des dames,* ou *Trocula* [sic] ; les imprimés : *De secretis mulierum,* dans le *Poema medicum...* édité par C. Daremberg [1] ; la collection de Gaspard Wolphius : *Gynæciorum sive de mulierum affectibus commentarii... tam olim et nunc recens editorum...* Basilæ, 1586, 3 in-4°, et la réédition augmentée qu'en a publiée Israel Spachius, Argentinæ, 1597, in-fol.; sans avoir négligé de nous renseigner dans J.-G. Schenkius : *Pinax auctorum... qui de Gynæcia... scriptis excoluerunt.* Argentorati, 1606, in-8°. Il nous faut rester court en face des œuvres ignorées de ces maîtres, qu'on ne connaîtra vraisemblablement jamais que par les emprunts que leur a faits notre auteur.

catalogue des mss. latins de la Bibliothèque nationale, au siècle dernier, en même temps qu'ils faisaient de Cléopâtre un *summus medicus,* noter ainsi une pièce d'un ms. chiffré par erreur typographique 766 (et que nous n'avons pu à cause de cela examiner) : *Magistræ Trotulæ Salernitanæ, sive potius magistri Trotulæ, doctoris Salernitani, tractatus de symptomatibus mulierum!*

1. *De secretis mulierum, De chirurgia, De modo medendi, libri septem.* Poema medicum nunc primum edidit d[r] Car. Daremberg. Neapoli, 1855, in-8°.

IV. — DE LA DÉCRÉTALE ET DE LA DÉFENSE DE RÉVÉLER « LES SECRETS ».

Existe-t-il vraiment une décrétale commençant par ces mots : *Ad meam doctrinam?* A quelle époque a-t-elle été édictée? Visait-elle particulièrement des œuvres d'enseignement ou de pratique comme celle que nous étudions? Ces questions ont été posées. Bien qu'il soit difficile d'y répondre catégoriquement, nous allons les examiner.

En se reportant aux titres de nos quatre manuscrits, on voit que l'interdiction de révéler ces secrets n'est pas formulée de la même manière. Les deux premiers disent: — ... « défendus de révéler aux femmes sous peine d'excommunication par N. S.-P. le pape en la décrétale *Ad meam doctrinam.* » Le troisième est moins explicite : — ... « défendus à révéler sous peine d'excommunication et de la décrétale à la mienne doctrine. » Le quatrième ne cite pas les premiers mots de la décrétale, mais il particularise d'une autre façon : — ... « défendus à révéler sous peine d'excommunication en la Clémentine à nulle femme ni à nul homme s'il n'est de l'office de chirurgie. » Nous sommes donc avertis par les uns que la caractéristique de la décrétale est : *Ad meam doctrinam,* et que la défense est générale pour les femmes, par le troisième que cette dé-

fense est générale pour tout le monde, par le quatrième, que cette décrétale est une *Clémentine*, et que la défense ne s'applique pas aux femmes et hommes se livrant à la pratique de la chirurgie. De ces allégations, il nous a été impossible de contrôler l'exactitude, aucun document ne nous ayant apporté d'éclaircissements précis.

Alors que le manuscrit A était seul connu de nous, de savants spécialistes en matières canoniques nous écrivaient cette consultation : — « Malgré nos investigations répétées, nous n'avons pu arriver à retrouver ce document dans les différentes collections de pièces pontificales. La plupart de ces collections s'arrêtent à une époque antérieure à celle où aurait été rédigée cette décrétale, et aucun supplément n'a pu nous en fournir la trace. Du reste, l'opinion de mon confrère et la mienne se rencontrent pour estimer que cette pièce est supposée. Tout au moins ce début : *Ad meam doctrinam*, sort complètement du style connu des préambules-titres des Actes pontificaux. Il y aurait lieu de croire que cette supposition d'une décrétale dans le titre de votre manuscrit a été faite pour piquer la curiosité du lecteur. Il y a de nombreux exemples de suppositions semblables aux XIV^e^ et XV^e^ siècle... G. S. » — Lettre au D^r^ Colson.

Tout en accueillant cet avis avec la déférence que méritent ses auteurs, nous n'avons pu dé-

couvrir la raison qui leur faisait pressentir l'époque où cette décrétale aurait été rédigée. Quant à déduire la négation de cette pièce de ce que « son début sort du style connu des préambules-titres des Actes pontificaux », nous objecterons que s'il est vrai que ce titre se compose, presque toujours à présent, des deux premiers mots seulement de l'acte, on en rencontre beaucoup qui sont formés, comme le nôtre, de trois mots, et même d'un seul. Et si c'est la formule *Ad meam doctrinam* qui paraît n'être pas suffisamment autoritaire, ou, comme on dirait mieux aujourd'hui, infaillible, nous représenterons qu'il s'agit ici d'une simple lettre et non d'une bulle solennelle.

De notre côté, nous poursuivîmes nos recherches. Sans négliger, dans notre zèle d'écolier (qu'on veuille bien nous absoudre !), de prendre connaissance des nombreux et majestueux in-folio des *Bullarum amplissima — nova et accuratissima — collectio,* du *N. de Tudeschis in decretales,* du *Jus canonicum in V libros decretalium...* de Pirhing, de divers autres traités des fausses ou vraies décrétales, du *Pseudo-decretales Isidorianæ,* du *Concordantia discordantium canonum* de Gratien, etc., nous dépouillâmes consciencieusement; mais vainement l'*Antiquæ collectiones tres decretalium,* le *Gregorii IX nova compilatio decretalium,* dans la monumentale édition de Mayence, 1473, le *Bonifacii VIII liber*

sextus decretalium, le *Clementis papæ V singulares constitutionum textus*, contenant en outre les *Extravagantes decretales* de Jean XXII, et enfin les *Extravagantes communes* dont la série se poursuit jusqu'en 1483, collections qui, avec les précédentes, forment l'ensemble considérable, mais néanmoins incomplet, des Décrétales édictées jusqu'alors. La pièce cherchée ne nous apparut pas davantage dans le *Regesta Pontificum romanorum* de Ph. Jaffé, catalogue dressé avec toutes les ressources de l'érudition moderne pour les bulles et lettres des papes antérieures à 1198; dans la continuation de ces *Regesta*, à partir de cette date, par Aug. Potthast, actuellement en cours de publication, mais dont la dernière livraison, existant à la Bibl. nat. au moment où nous les compulsions, n'atteint que l'année 1304. (Berolin., 1875.) Nous ne voulons pas néanmoins conclure, dès à présent, à la non-existence dudit acte. Il reste à achever le dépouillement de la collection des minutes des lettres apostoliques dont la série complète de 1198 à 1566 est, paraît-il, conservée au Vatican; M. Potthast s'en occupe peut-être!

Si nous avons ainsi fouillé dans les plus anciens âges, c'est que rien n'indiquait alors dans quelles limites nous pouvions nous borner. A notre tour, nous pressentons que ces documents, auxquels nous nous sommes laborieusement

adressés, se réfèrent presque tous à des temps antérieurs à notre décrétale. C'est qu'il nous est venu par le manuscrit de 1453 un renseignement qui précise une époque, ou qui, du moins, restreint le champ dans lequel les recherches restent à faire.

« En la Clémentine! » On a donné spécialement le nom de *Clémentines* au recueil des actes de Clément V, publié sous le titre de *Constitutiones Clementis papæ*. Nous avons cité tout à l'heure ces « Constitutions » parmi les collections dépouillées infructueusement. Il n'y a là, en effet, qu'un petit nombre relatif d'actes réglementant le droit canonique; ceux qui touchent au gouvernement spirituel en général et à la police morale n'y sont pas compris.

Clément V occupa le saint-siège de 1305 à 1314. Nous avons dit que les Tables de M. Potthast s'arrêtent pour le présent à 1304. Deux autres papes du même nom, Clément VI, de 1342 à 1352, Clément VII, de 1378 à 1394, peuvent aussi être argués pour le rescrit dont il s'agit. Leurs Actes ont dû être aussi qualifiés de *Clémentines,* au moins dans leur siècle; et nous savons maintenant que les « Secrets » ont été rédigés entre 1418 et 1453. Ces trois Clément ont siégé à Avignon, et si le dernier, élu en opposition à Urbain VI, ouvre le « Grand schisme » et, considéré comme antipape, est mis hors de la série légitime des souverains pontifes, il n'en fut pas

moins seul reconnu et obéi dans une grande partie de l'Europe chrétienne, et notamment en France. Il y aura donc à le prendre à partie au besoin; puisse de celui-ci quelque archiviste dévoué cataloguer un jour les diplômes! Alors que cette vérification aura tout entière été accomplie sans résultat, alors seulement, nous aussi, nous tiendrons pour apocryphe cette décrétale, nous la déclarerons imaginée par le sagace auteur des « Secrets », en vue d'assurer le succès de son œuvre, de stimuler la curiosité des femmes (et des hommes!) par l'attrait du fruit défendu, aussi vif de son temps et du nôtre que de celui de notre mère Ève!

On voit bien que nous sommes disposés à croire à la réalité de cette défense, avec ou sant décrétale. Pour ne parler que du passé, il était dans l'intérêt comme dans les volontés de l'Église de hérisser d'obstacles les abords de l'arbre de la science. En maintes circonstances, le laïque en fut repoussé par des décrets inhibitoires, par des menaces d'excommunication. Au moyen âge, clerc et savant étaient synonymes, les prêtres étaient presque seuls lettrés; il fallait appartenir à l'ordre de clergie pour exercer et même pour être admis à étudier la médecine : l'autorité papale veillait jalousement sur ce privilège. La chirurgie, au contraire, considérée seulement comme art manuel, et tout au plus organisée en confrérie, ne relevait que de l'ad-

ministration civile. L'un et l'autre sexe pouvait la pratiquer librement; aussi en résultait-il de graves désordres. « La majeure partie de ceux qui exercent cet art, — disait Brunus en 1252, — sont des idiots, des rustiques et des imbéciles; et ce qui est plus horrible encore, des femmes viles et présomptueuses ne craignent pas d'en faire abus. » *Tempore presenti... illi qui hanc artem exercent pro majori parte sunt idioti, rustici et stolidi; immo, quod indecentius et horribilius judicatur, viles fœminæ et præsumptuosæ artem hanc usurpaverunt et abutuntur eâ.* (Chirurgia magna Bruni Longoburgensis, — in prologuo, — Venetiis, 1546.)

Ce n'est, paraît-il, qu'en 1311 pour la première fois, qu'un règlement de police édicta l'observation préalable de certaines formalités. Une ordonnance de Philippe le Bel, rendue sur la plainte des confrères chirurgiens « qu'une infinité de personnes infâmes et de mauvaise vie faisaient profession dans Paris de l'art de chirurgie, au grand préjudice de la santé et de la morale publique », défendit à tous individus de l'un ou de l'autre sexe « *nullus chirurgicus, nulla chirurgica* », d'exercer la chirurgie s'ils n'ont, après examen devant les maîtres assemblés, obtenu du chirurgien du Roy au Châtelet la licence de pratiquer, « *licentiam operandi in arte predicta* ». Un serment devait en outre être prêté entre les mains du prévôt royal. Ne serait-

ce pas à ce moment que Clément V, à l'invitation de Philippe, intervint de son côté pour porter remède à un mal qui s'aggravait! (V. à l'Appendice : *Addition aux notes.*) Et nul doute que parmi les moyens à employer, il n'ait songé à empêcher la vulgarisation de livres tels que ceux déjà anciens de Cleopatra, de Trotula, etc., probablement aussi ceux plus récents, contemporains peut-être, tels que le *Poema medicum,* et même l'opuscule d'Albert le Grand. Cet illustre savant était mort depuis une trentaine d'années seulement — 1282 — mais le *Secreta,* présenté comme écrit par lui alors qu'il professait à Paris — *morans Parisius* — vers 1245-1248, devait déjà être répandu et vraisemblablement avoir tenté les traducteurs. La responsabilité de ce célèbre traité appartient-elle à Albert, ou à son disciple Henri de Saxe, ou à quelque autre de ses disciples, qui l'aurait rédigé sur ses leçons? C'est ce qui a été maintes fois débattu avec des fortunes contraires, et que pour notre compte, nous ne chercherons pas à approfondir en ce moment, la question étant indifférente à cette étude. Le *De secretis* du « Poema medicum », que Littré et Daremberg font remonter à la fin du XIII^e^ siècle, avait sans doute paru; et nous savons qu'une traduction ou un similaire en vers flamands, de même titre et de même date, existe à Bruxelles dans la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, où il est classé sous le n° 15 637. Il

est remarquable que de ces divers ouvrages il ne se trouve à la Bibl. nat. parmi les manuscrits, en dehors des trois exemplaires de nos « Secrets », qu'un spécimen unique d'une version française de Trotula : « *Le Voulum du regime des Dames* ». N'est-on pas en droit de supposer que la crainte de pénalités sévères a arrêté les traducteurs, ou que le plus grand nombre des exemplaires des traductions qu'on a faites ont été détruits par l'autorité ecclésiastique, ou par leurs possesseurs eux-mêmes, sous la menace de l'excommunication, pendant les XIV^e^ et XV^e^ siècles. Plus tard, l'anathème atteignit jusqu'aux textes latins. L'*Index operum B. Alberti magni*... Parisiis, G. Sassier, 1646, nous apprend que la censure ecclésiastique a frappé le « *De secretis mulierum* » en 1603, et qu'il est signalé dans l'*Index librorum prohibitorum* de 1612. Par suite, sans doute, un Incunable provenant d'une bibliothèque conventuelle et conservé à la Bibl. nat., Réserve R. 619 Ge, porte en marge de la première page l'annotation ms. : *Liber prohibitus.*

Ces livres traitent des organes et des œuvres de la reproduction humaine. Ce sont là matières délicates réservées à la science; que la médecine et la philosophie en fassent leur domaine exclusif! — « *Rogans* — dit Albert — *ut in hoc opere ac negotio constans ac celans sitis, ne aliquem puerum tam in ætate quam in moribus ad præsentiam pervenire permittitis.* » Telles connais-

sances sont nuisibles aux esprits faibles, corruptrices aux natures grossières; elles fournissent des armes aux mains perverses; *Ad meam doctrinam,* — dit le Pontife, gardien suprême des bonnes mœurs, — tels secrets sont dangereux, qu'il soit interdit de les révéler!

Ainsi qu'on a pu le voir dans la description sommaire de nos manuscrits, les « Secrets des Dames » n'apparaissent que dans des recueils exclusivement composés de pièces traitant de matières de médecine ou de chirurgie. C'est donc un livret classique nécessaire à l'instruction des praticiens, barbiers et sages-femmes d'alors, au même titre que Lanfranc, Guy de Chauliac, etc. Mais est-ce bien ce caractère seulement qui lui attirait des lecteurs? D'honnêtes gens, dans leur zèle, ont pu en penser autrement!... Oublié depuis quatre siècles, s'il revient à la lumière aujourd'hui, il n'a plus la prétention d'être un livre d'enseignement scientifique, encore moins risque-t-il de passer pour un instrument de propagande scélérate; par conséquent, à l'abri désormais du juste dédain des vrais savants et des anathèmes de l'Église, il ne s'offre à l'attention bienveillante des hommes d'étude qu'avec le simple mérite de n'être plus qu'une épave curieuse et inoffensive du passé.

C'est, nous l'avons dit, la leçon du manuscrit A que nous avons reproduite intégralement comme étant la plus correcte et la plus étendue. Ses lacunes ont été remplies, ses obscurités ont été éclairées par les textes des mss. B et C. Notre travail était achevé d'imprimer lorsque nous

eûmes connaissance du ms. D; nous ne pûmes donc utiliser cette nouvelle version que pour contrôler l'à-propos et la justesse des additions et corrections déjà faites particulièrement au moyen du mss. C. Elle ne nous fournissait d'ailleurs aucun élément qui modifiât l'état acquis; cependant quelques additions et variantes étaient à signaler, nous les avons fait figurer à l'appendice, dans le chapitre : *Addition aux notes.*

On peut classer ces manuscrits en deux groupes. D'une part, les mss. A et B sont apparentés quant au style et sont les plus modernes. A en juger par le genre de l'écriture et l'allure plus libre de la phrase, le second serait le dernier venu. D'une autre part, les mss. C et D présentent aussi un type commun : ils ont la même grammaire et leurs omissions se font aux mêmes endroits. C a plus condensé la matière; il supprime volontiers les choses inutiles, à commencer par le préambule. D l'a conservé, mais son texte est encore davantage écourté. Nous ne saurions dire de ces deux quel est le plus ancien.

Malgré l'air de conformité qui caractérise chaque groupe, il est manifeste que de ces quatre manuscrits aucun n'a servi de modèle à l'autre. Les dissemblances notables qu'on y rencontre dans la langue, dans la construction des phrases, dans le développement même de la matière, font voir la diversité des originaux et la variété des façons d'opérer des copistes. L'œuvre a été

exécutée sur commande, luxueusement, avec apparence d'attention, comme notre ms. A, ou, en prévision d'une demande éventuelle, simplement, un peu sans façon, comme le ms. D; elle a été écrite avec soin comme le ms. C, ou grossoyée négligemment comme le ms. B. Chaque scribe suivait plus ou moins scrupuleusement son modèle; car, on dirait de certains passages qu'ils ont été écrits sous la dictée, l'oreille n'ayant perçu que des assonnances dépourvues de sens, ou altérant le sens; de certains autres qu'ils ont été rédigés de mémoire, le sens différant entièrement et se contredisant même parfois dans les diverses leçons. A cela se joignent les altérations de mots dues à une mauvaise lecture, ou à un déchiffrement difficile de l'original. Nous n'avons relevé que quelques-unes de ces incorrections dans les notes, mais nous en avons donné un spécimen plus étendu dans l'Appendice, à la suite de nos observations sur l'orthographe défectueuse ou singulière du ms. A. Quant aux omissions, elles peuvent, autant que les autres imperfections dont nous venons de parler, provenir des vices du modèle; mais il n'est pas douteux qu'elles ne soient parfois volontaires; dues à la paresse du scribe, elles trahissent son infidélité, tout comme les jeux de mots et coq-à-l'âne, insinués effrontément à travers le texte témoignent de son espièglerie. Par ce qui précède, on comprendra que l'étude de ces documents nous ait

apporté maintes difficultés à résoudre, et que nous ayions dû dire, à notre tour, comme Schoeffer en 1473 (v. *Supra*, p. xv) :

> Scribi scripturas disponere si volo...
> Est labor et falsos accomodare libros.

Les additions et corrections faites au texte du ms. A sont renfermées entre des crochets [ ] et spécifiées au bas des pages par les abréviations *add.* et *corr.* De même les variantes sont précédées de la syllabe *var.* D'autres notes mettent en regard de certains passages les passages correspondants du *Secreta mulierum* d'Albert le Grand[1], qui est la source principale de nos « Secrets ». D'autres notes encore exposent les observations que la matière nous a suggérées, ou ont pour

1. L'édition où nous avons puisé ces extraits est un incunable provenant de la bibliothèque de Huzard, de l'Institut. En voici la description :

Secreta mulierum / et virorum ab alberto magno composi / ta nuperrime correcta et emendata. Au-dessous de ce titre se trouve la marque du libraire Denis Roce, et plus bas : *Venduntur sub signo divi martini / vico sancti iacobi.* A la fin du volume on lit : *Impressum pa / risii pro dionisio Roce* [s. d. vers 1500]. — Pet. in-8° goth. de 44 ff. non chiffrés, de 33 lignes à la page.

L'imprimerie, dès ses débuts jusqu'au milieu du siècle dernier, n'a cessé de multiplier les exemplaires de ce célèbre opuscule. La place importante qu'il occupe dans l'histoire des sciences et des mœurs de nos aïeux justifierait qu'on prît la peine de dresser sa bibliographie critique. Dans un rôle plus modeste, nous avons essayé de faire celle des éditions anciennes de sa traduction en français, et nous l'avons placée à la fin de l'Appendice comme un complément naturel de ce présent livre.

objet d'établir la valeur linguistique de quelques mots anciens. Pour achever d'édifier le lecteur et épargner son temps, nous avons développé ces études, à l'Appendice, dans le chapitre : *Addition aux notes*, et dans un Glossaire spécial dont quelques-unes des remarques philologiques procèdent de la savante et judicieuse étude de M. L. Constans sur *Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes* [1].

La lithographie qui sert de frontispice à notre livre est le dessin de la miniature qui « illustre » le début de l'*Inventaire de chirurgie* dans le ms. A. Sauf un fragment de la partie supérieure, nous avons dû, pour le réduire à notre format, supprimer les ornements qui l'encadrent et bordent toute la page.

Cette miniature représente le maître, assis dans une chaire surmontée d'un dais richement sculpté et surélevée de plusieurs degrés, lisant dans un volume ouvert sur un pupitre la leçon qu'il explique à ses disciples placés autour de lui sur des bancs. Debout à ses côtés, S. Côme et S. Damien, reconnaissables aux nimbes qui les couronnent, l'assistent de leur présence. Tous deux tiennent de la main droite la spatule et de

1. *Marie de Compiègne d'après l'Evangile aux femmes. Texte publié pour la première fois dans son intégrité d'après les quatre manuscrits connus des* XIII^e^, XIV^e^ *et* XV^e^ *siècles, avec un commentaire philologique et grammatical*, par M. Constans. — Paris, 1876, in-8°.

l'autre la boîte à onguents, attributs des chirurgiens. (« Le chirurgien ouvrant manuellement doit porter avec soy cinq onguents, cest assavoyr : *Basilicum* à madurer, *Apostolorum* à mundifier, *Aureum* à incarner, *Album* à consolider, *Dialthœum* à adoucir ». — Guy de Chauliac.) Les saints et le maître sont coiffés du haut bonnet rond à houppe rigide, et revêtus de la robe longue à camail garni d'hermine, insignes de dignité qu'alors les médecins jaloux ne contestaient peut-être pas encore aux chirurgiens.

La figure du zodiaque anatomique qui remplit la page 20 est un fac-simile de celle que donne le *Trésor des pauvres*, éd. de 1528, au verso du 5e feuillet. Ce zodiaque, annoncé dans le manuscrit C, y fait défaut; celui qui se trouve dans le manuscrit D a des dimensions trop grandes et laisse à désirer pour la netteté des détails; les deux autres manuscrits se bornent à le décrire. Bien que les « Almanachs des bergers » et d'autres petits livres populaires l'aient reproduit incessamment pendant des siècles, il nous a semblé utile de le mettre en regard du paragraphe qui traite de l'influence des constellations sur le corps humain. Ce sujet avait dès longtemps exercé l'habileté des calligraphes : un très beau dessin, le plus ancien que nous ayons vu, existe au recto du dernier feuillet d'un manuscrit du XIIIe siècle, coté 482 à la bibliothèque Mazarine. Nous le signalons à l'attention des curieux.

Avant de tourner la page qui va lui ouvrir les « Secrets des Dames », que le lecteur veuille bien s'arrêter encore un instant à l'avertissement, plein de prud'homie, qu'on lit dans les éditions du *Secreta* données par les libraires parisiens Jehan Petit (Joannes Parvus), à la fin du XV^e^ siècle, et Pierre Sergent, en 1539.

Petrus Chamaillard senonensis de Sacello supertanacensi Stephano Lupo salutem P. D.

Tu qui fœmineas conaris scire latebras
Ac secum pavido gesta latente viro,
Hunc lege, tum vero cognosces carmine causas.
Non tamen in cunctis est adhibenda fides,
Sed quia scire bonum est, non cunctis semper abuti,
Quæ prodesse queunt carpere rite potes.
Cerula non tot habent squamosos æquora pisces
Quam faceta istud dicta volumen habet.

Vale.

CE SONT

LES

Secres des Dames

DEFFENDUS A REVELER

TEXTE FRANÇAIS DU XV^e SIÈCLE

D'APRÈS LES MANUSCRITS

A. — Appartenant au D^r Al. Colson.

B. — N° 631
C. — N° 2027
D. — N° 19994

} du fonds français de la Bibliothèque nationale.

Ce sont les secres des dames translates de latin en fransois mes il sont defandus de reveler a fame par nostre sainct pere le pape sus paine descommuniement en la Decretal ad meam doctrinam.

Vne damoiselle me pria pour loyalle cortoysie que je dictasse ou escripuize aucune chose prouffitable[1]. Combien que de ce me pusse pou ayder pour ce que je nestay pas acoustume[2] descripre ne dicter neantmoins je lentreprandray pour amour delle. Car samour ma parti le cuer et le sans tellement que je ne desire que a faire chose qui luy plaise et soit aggreable car je porte en mon cuer lamour delle sans repentir. Et aussi jay es-

1: Ce début est calqué de loin sur celui du SECRETA MULIERUM : — *Fuit quidam sacerdos qui rogavit dominum Albertum ut sibi scriberet librum de secretis mulierum..... Albertus videns quod juste peteret consensit ei.*

2. ms. *B var :* je ne suis pas escotume.

perance dauoir mieulx au[3] aucun confort delle et pour ce quelle est si digne et si parfaicte damoiselle que de tous biens cest la non pareille ou monde donneur[4] et de beaulte je vous conteray pour le premier vne matiere que je ay trouue en vng liure lequel noz diuise[5] les secretz des dames[6]. Et pour a ceste amoureuse damoiselle que quant elle lira le liure quelle ne se corrosse point a moy ne manenast[7] de ce que je ay ycy conte les secretz delle ou plus vrayement que je puis Dieu luy doint bon jour car elle est la meilleure damoyselle que je vis oncques ne que oncques fut nee de homme viuant.

3. ms. *B var* : ou.

4. ms. *B var* : damour.

5. ms. *B var* : deuise.

6. Ce livre est évidemment le SECRETA MULIERUM, *alias* DE SECRETIS MULIERUM, d'Albert le Grand.

7. Ne faut-il pas lire *malmenast* ou *maumenast?* L'omission de ce passage dans les mss. *B* et *C* nous laisse sans éclaircissement certain.

Au commencemant de ce liure deuez scauoir et entendre comme vne et vng chacun prant char et commencemant de essence ou estre. Les philosophes dient[8] que chacun tient son estre de la semance du pere et de la mere en suyvant de quoy celle de lomme est appelle sperma et celle de la famme est appellee mestruum[9]. Et deuez scauoir que quant vng homme est auecques vne famme charnellement le sperme court hors de son corps et du corps de la famme yst mestruum. Or dient les liures de medicine que quant lomme et la famme engendrent que la semance deulx vient hors tot[10] ensemble

8. ms. *B var* : nous donnent a entendre.

9. Le ms. *B* emploie toujours le mot *mestrue*, comme *A mestruum*. Il faut lire *menstrue* et *menstruum*, ainsi que le prouve la lettre ẽ abréviation équivalente à *en*, qu'ils y mettent quelquefois, et la forme courante *menstruum̃* du ms. *c*.

10. ms. *B var* : tout.

a vng moment[11] jusques a la porte de la famme [alors[12]] ils se assemblent et la matrix le recoit tantost.

Aristote dit que la matrix[13] est vng membre naturel dedans les fammes vng pou dedans la porte[14] qui recoit la semance de lomme quant il engendre et tantost apres quelle a prins [ainsi[15]] la semance elle se reclost tantost fermement. Car Ypocras dit que en la matrix il ny entreroit pas apres [ce quelle

11. ms. B *var* : a vne heure et a vng mouement. — N'y a-t-il pas ici une malice du scribe? Nous en retrouverons d'autres flagrantes plus tard.

12. ms. B [*add.*].

13. On trouve dans les trois mss. tantôt *matrix*, tantôt *matris*, ou encore *matrice*. Le ms. B dit plus souvent *maris*, d'où est venue l'expression l'*amarry* employée fréquemment plus tard concurremment avec le mot *mère* dans les ouvrages de médecine.

14. Ce mot *porte* qui va être souvent répété est la traduction du latin *vulva*. En effet le *Secreta mulierum* dit : — *Nota quod vulva dicitur quasi valva quia est janua ventris.*

15. ms. B [*add.*].

est ainsi reclose[16]] la poincte dung gref[17] et la cause est car se apres le receptuement elle nestoit [si bien[18]] clouse la semance secoleroit hors dessoubz la porte. Et tantost que famme a concepu enfant tantost mestruum cesse a venir[19]. Mestruum ce sont les fleurs lesquelles vien-

16. ms. *c* [*add.*].

17. ms. *b var* : dune esguille ; ms. *c* dune aiguille.— *Secundum Avicennam una acus intrare non potest.* (*Secreta.*) Ambroise Paré, *Œuvres,* liv. XXIV, chap. XV, s'exprime ainsi : « L'orifice de la matrice, tout le temps que la femme est grosse, est tellement clos que seulement la poincte d'une esprouvette (stylet, *alibi* d'un poinçon) ou d'une aiguille n'y peut entrer. » — Ce mot *gref* qu'emploie notre manuscrit A vient du latin *graphium* qui signifie stylet à écrire. Ducange, dans son Glossaire français, relève seulement les formes *grafe, grefé* et *graife*. Il cite de la première quatre exemples dont celui-ci :

> Un grafe tient de son grafier
> Dargent bien faite.....
>
> (Roman de *Flore et Blanceflor.*)

18. ms. *b* [*add.*].

19. ms. *b var* : Et quant vne femme ha conceu enfant elle a retenu ainsi que dit est adonc mestrue cesse a venir.

nent aux fammes chacun moys. [Neanmoins aucunes femmes sont qui lont ij fois le mois. Or porroit on demander dont tel sang ou fleurs dont nous parlons vient aux femmes[20].]

Aristote dit que mestruum vient des viandes mal digerees [pour la froideur des femmes[21]] et ce dit aussi que la plus chaulde famme du monde est plus froide que le plus froit homme. Et pour ce que la famme pour la froideur delle ne peut bien ses viandes digerer comme vng homme pour ce en son corps demeure sang habundant lequel par tous les moys vient aux fammes quant elles ont xij ou xiij ans et aucunes nen ont point jusques a[22] xix ans et leur dure jusques a [ce quelles aient[23]] xl ou l[te] selon ce

20. ms. *c* [*add.*].
21. ms. *c* [*add.*].
22. ms. *b var* : deuant quelles aient.
23. ms. *b* [*add.*].

quelles sont chaulde ou froyde. Et aucunes les ont en temps de lune nouuelle et les autres plus tart[24] [car elles ne les ont pas toutes en vng meme temps[25].] Et a aucunes leur dure plus et aultres moins selon quelles sont complexionees car la froide en ha plus que la chaude[26] [mais la chaulde[27]] a plus de poyne que la froide car celle matiere ne se despart point si toust de la chaulde que de la froide[28]. Et sont bien des fammes qui ont bien grant talant de gesir auecques homme tant comme celle maladie leur dure[29].

24. ms. *c var.* : les vnes plus tost et les autres plus tart.

25. ms. *b* [*add.*].

26. ms. *c var.* : elles durent plus a la froide que a la chaulde.

27. mss. *b* et *c* [*add.*].

28. ms. *c var.* : car ycelle matiere ne veult soy perdre si legierement de la chaulde comme de la froide.

29. ms. *c var.* : Et sont aucunes femmes qui ont

Maistre Solnis[30] dit que mestruum est sang rouge cler pour les treuaulx quelles ont de noz[31] et aucunes fois est de foible

grant talent de gesir auec les hommes en especial tant que ceste maladie leur dure. — Ce mot *talent* qu'on trouve ici dans les trois mss. n'a pas le sens d'habileté, d'aptitude, mais celui de désir. On le retrouvera encore plus loin avec cette même acception.

30. Notre ms. *A* donne ici fautivement *Salus;* les mss. *B* et *C* écrivent lisiblement *Solnis*, comme ms. *A* le fait plus loin. Nous avons recherché vainement quelque notion sur ce personnage qui n'est pas d'ailleurs mentionné dans le *Secreta mulierum;* ce qui montre bien une fois de plus que nos « Secres des dames » ne sont pas une simple traduction plus ou moins littérale de ce livre.

31. ms. *B var.* : c'est tout sang cler rouge pour les trauaux et enuoisement quelles ont de nous. — Ce mot *envoisement* qui manque dans le ms. *A*, est remplacé dans le ms. *C* par celui d'*euvrement,* dont le sens du moins n'a pas besoin de commentaires. *Envoisement* ne figure pas au glossaire de La Curne de Sainte-Palaye; mais on y trouve *envoiser* noté avec le sens d'attaquer :

> Sire fait-il avant venez
> Et vostre gent à vos tenez
> Girai as palens envoiser
> Remandrai o vos au mester...
> (Roman de *Partenopex de Blois.*)

Notre texte signifierait donc : pour les travaux et attaques qu'elles ont de nous.

coleur ou palle ou noyre et ne peust ysir dehors que par la porte de la matrix[32]. On pourroit demander pour quoy les fammes ont ces mestrues et non pas les hommes. [Cest[33]] pour ce que la famme n'est pas si chaulde comme lomme et pour ce demeure sang habundant des viandes non digerees en son corps et de cest sang viennent mestruum et pour ce que la froidure delle est plus tormentee de mestruum que les hommes ne sont de sperma.

[Et pourroit on encor demander pour quoy ne viennent aux femmes enseintes pour la porte couret[34] quant elles gisent auec les hommes. Car cest que mestrue

32. ms. *B var.* : et ce mestrue ne peut issir des femmes fors que par la porte de la maris.

33. ms. *B* [*add.*].

34. Nous n'avons pu lire autrement ce mot *couret* et nous n'essayerons pas d'en discuter le sens. Faudrait-il supposer que le scribe a mal écrit : *ouverte?*

est leurs fleurs qui cessent a femmes enseintes pour ce que lenfant en est norry dedans le ventre de sa mere. Mais pour ce ne luy cesse mie de sa nature la semence laquelle vient hors de la porte quant on fait lautien mestier[35] pour le frotement et leschoffement de lomme[36]..... Aussi quant vne femme est enseinte auient souuent que elle a plus grant talent domme que na en aultre temps pour ce que la porte est trop eschoffee de mestrue que a done demeure pour lenfans norrir et ne peust yssir. Cest pour ce quelle desire

35. Cette locution est un euphémisme transparent; on la trouvera encore plus loin, mais ici, ni là, on ne comprend l'opportunité d'un pareil scrupule.

36. Il y a ici, dans le ms. *B* que nous copions, trois lignes dont nous avons vainement essayé d'assembler les mots déchiffrables. Ce n'est, comme on dit de certains devoirs d'écolier, que du gribouillage; il est impossible de le reproduire. Peut-être n'est-ce après tout qu'une malice de l'écrivain, comme devait bientôt en faire Rabelais lorsqu'il mit en scène la « sibylle de Panzoust »; mais nous n'avons pas la sagacité divinatrice de Panurge.

adonc le frotement de lomme pour estre refroidie de la matiere de lomme selon ce que nous aprent maistre Solnis. Et saichez que de toutes les creatures nulle ne reprent charnellement ensemble apres ce quelles ont conceu excepte la femme et la jument[37]. Car Tuilles[38] dit que apres ce que mestrue a laissie les femmes il leur vient vne aultre maladie griesue qui les tormente. Cest vne matiere de blanche coleur laquelle yst delle par la porte icelles femmes sont de tres froide nature et dit le maistre que ce decoulement les tormente durement car adonc sont elles continuellement mollies entre les cuisses. Et leur dure aussi longuement et tellement que vng arbre qui doit fruit porter ainsi aye premierement

37. — *Praeter mulierem pauca animalia coitum novere gravida.* (Pline, livr. VII, chap. IX.)

38. Ce nom de *Tuilles* nous est inconnu. Mais peut-être faut-il lire *Tralles?* en ce cas on pourrait songer à Alexandre de Tralles. V. plus loin, note 75.

les fleurs et donne apres ses fruis[39] et tellement comme chascune femme qui doit enfans porter ha ceste maladie[40].]

[Pytagoras nous aprent coment chascun prent accroissement ou ventre de sa mere. Et apres ce que lenfant est conceu il est vij jours comme lait et vij comme sang et a

39. — « Tel flux l'appellent fleurs rouges et celles qui sont blanches, fleurs blanches, parce que tout ainsi que la fleur précède le fruict des plantes, pareillement les femmes ne conçoivent point, ou rarement, que leurs mois n'ayent coulé. » (Ambroise Paré, *Œuvres*, livre XXIV, chap. LVIII.)

40. Tout ce dernier alinéa, que nous donnons d'après le ms. *B*, manque dans le ms. *A*. Le ms. *C* le remplace, ainsi que celui qui précède, par ce qui suit : — Maistre Solnis dit que menstruum est tout sang cler vermeil pour les trauaulx que les femmes ont des hommes et pour les euuremens combien que aucunes fois il est de foible coleur ou palle ou noir que tout vient par froidure ou par digestion lequel menstruum laisse ad venir aux femmes si tost quelles ont conceu pour ce que lenfant en est nourry dedans le ventre de sa mere. Mais pour ce ne cesse mie la femme a laisser venir nature (matière?) quant elle fait lancien mestier. Et plusieurs femmes ont plus desir des hommes durant le temps quelles sont grosses que quant

xxj jours il se assemble en vng mont[41] et a xxviij jours il a fasson et figure denfant. A xxxv jours il a vaines et pouls. A xl jours il est fourme et parfait et a l jours Dieu luy donne vie combien que aucuns y en a qui ont vie a xxx jours. La mere ne les porte que iij moys vij moys ix moys et ceulx qui naissent a viij moys ne peuuent viure[42].]

elles sont vuydes par le menstruum qui habunde en elles qui les eschauffe et la matiere de lomme les refroidit. Et saichez que nulle creature ne peust charnel attouchement depuis que elle a conceu excepte la femme car si tost que on laisse a venir a la femme il leur vient une aultre maladie qui les tourmente et est une matiere blanche qui moult de mal leur fait et tout pour la froideur delles assure. — Ces différences entre les textes, ces remplacements, ces omissions, montrent bien le sans-façon de ces copies à l'entreprise, à l'appui de ce que nous avons dit dans notre Introduction.

41. Cette locution, qui fait image, se garde toujours dans nos campagnes : « *Il dort tout en un mont.* » disent les mères picardes de leur enfant qui au lit se pelotonne.

42. Ce paragraphe manque aussi dans notre ms. *A*; nous l'avons donné en entier d'après le ms. *c*, qui est

Solnis le maistre dit que les enfans dedans le ventre de leur mere pregnent leur vie dune vaine qui vient du foye de la mere et entre dedans la matrix droicte vaine [alant vers le lieu ou lenfant gist et oultre dedans la boudine et icelle vaine lui porte les fleurs de la mere[43]] dont lenfant prent son viure et de ce est norry. Et deuez scauoir que le lait qui est es mamelles de la famme dont lenfant prant son viure apres ce quil est nay vient de deulx

plus correct que le ms. *b*, du moins dans la première partie, car celui-ci termine ainsi : — Et puis quarante jours apres que il est conceu de lomme Dieu ly enuoie la vie aultrefois plus tost. Les enfans qui ont vie a xxx jours les meres ne les porteront que vij mois et de ceulx qui ont vie a xl jours ix mois. Et si deuez scauoir que les enfans qui naissent a viij mois ne sont pas vaillables. — Assertion que le *Secreta* exprime plus explicitement : *Ita fetus qui in octavo mense exit libenter et subito morietur quod multum in septimo mense laboravit et sic debilitatus est.* — V. aussi plus loin la note 63.

43. mss. *b* et *c* [*add.*].

petites vaynes qui viennent hors des roignons et entre dedans les mamelles et parmy celles vaynes vient le sang du foye aux mamelles et la est fait lait[44].

Les enfans pregnent leur nature des planetes [et estoilles[45]] apres ce quil est parfait de ses membres ou ventre de sa mere. Saturnus est vne estoille qui siet hault et loing du soleil et ycelle donne a lenfant discretion. Jupiter est une autre planete qui donne a lenfant esperance et aussi grandeur de cuer et entendement. Mars est la iij^e^ elle fait lenfant crueux et ireux[46]. Sol donne a lenfant ligiere memoyre et reuerence. Venus vient apres et fait desirer luxure[47]. Mercurius

44. ms. *c var.* : Et ainsi par ycelles ij vaines vient menstruum et entrant es mamelles y deuient lait.

45. mss. *b* et *c* [*add.*].

46. Cruel (sanguinaire) et colère.

47. ms. *c var.* : lui donne desir de volente charnelle.

donne liesse joye et grande connoytise des choses trennees. Et la lune [est la vij[e] qui[48]] fait ligiers les enfans.

Selon ce que les Maistres dient quil y a xij signes ou firmement desqueulx nostre nature recoit et prent[49] et esqueulx le soleil [meust en tous temps et[50]] entre chacun moys en vng nouuel signe et ne cort que vng mois en vng signe. Le premier est appelle Aries ycelluy a le gouuernement du chief de lenfant et la fourme aussi [et quant le soleil court en ycelluy signe adonc est la lune chaulde et moiete[51]]. Le ij[e] est Thaurus qui fourme le col et les espaules[52]. Le iij[e] est Geminus qui fourme les bras et les mains et les

48. ms. *c* [*add.*].

49. ms. *b var.* : desquels nous auons nostre nature receue.

50. mss. *b* et *c* [*add.*]. — 51. ms. *b* [*add.*].

52. ms. *b var.* : qui forme le haulteray et le col.

ayssselles. Le iv^e Cancer qui regarde [la poictrine et sus les mamelles. Le v^e Leo qui regarde le cuer[53]] le foye le polmon et la bouche de lestomac. Le vj Virgo qui regarde le ventre et le milieu du corps. Le vij^e Libra qui regarde les roignons le fondement et les fesses. Le viij^e Scorpius qui regarde les membres regeneratifs sur la mere du ventre[54] et sur tout ce quil y appartient.

— *Haulteray* se disait pour la nuque, et plus spécialement pour la partie joignant les épaules. Plus anciennement on disait : *hateriau, haterel.*

Et dist Bernier « ci faut nos amities
Cis hateriax vos iert ains reoignies. »
(Roman de *Raoul de Cambray.*)

.....Puis hausse lespee et fiert si quil luy despart la teste du hasterel.
(Roman de *Perceforest.*)

.....Si luy va trancher le bras a tout lescu si pres du hasterel qu'il luy descouvrit le coste et si tost que le cueur sentit le nouvel air il alla crever.
(*Ibid.*)

53. ms. *c* [*add.*].

54. Le ms. *c* dit aussi : les membres de generation

Cœli Duodecim Signa.

Les xii Signes ou Firmement

desqueulx nostre nature recoit et prent

ycy pouez veoir en figure.

Le ix^e Sagitarius qui regarde les cuisses et les joinctures. Le x^e Capricornus qui regarde les genoilz. Le xj^e Aquarius qui regarde les jambes. Le xij^e Pisces qui regarde les pies de lenfant[55].

sur la mere du ventre. — Ces derniers mots ont-ils pour objet d'insister avec discrétion sur ce que le ms. B nomme librement? Nous ne saurions l'affirmer, mais d'après le *Secreta* : — *Scropio loca libidinis respicit tam ex parte viri quam ex parte mulieris.*

55. ms. B *var.* : .... Le iiij^e Leo il fait et forme la poictrine et aussi diastragram (barbarisme pour *diafragma*) Le v^e Virgo cest le moien signe du ciel de septentrion ycelluy fait et forme lestomac et les aultres lieulx les costes et les eschines et tout le moieu du corps. Le vj^e Libra ycelluy fait les roignons. Le vij^e Scorpio ycelluy fait les membres hanches (V. encore ce mot *hanches* à la note 90) cest assauoir vit et collons et aux femmes maris et porte. Le viij^e Sagittarius ycelluy fait le fondement et les condus (*condres*? d'où hypochondres) et la plus grosse matiere de nature (—*Sagittarius nates et ea per que natura secessum dimittit et posteriora recipit.* Secreta). Le ix^e Capricornus on dit que ycelluy fait naistre bras et dois. Le x^e Acarius ycelluy fait les jambes. Le xj^e Pisces ycelluy fait et enforme lenfant sans pies et sans mains. Non y a foille (?) le dernier qui est appelle Geminus.

Nous avons donné cette longue variante comme

Et ainsi pouez scauoir de chacun signe son regart sur le corps humain [et sur quelle partie pour y remedier quant besoing est a chacun pour soy[56]].

Les planetes dont nos auons parle cy deuant [ouurent[57] et forment lenfant et deuez scauoir[58]] comme chacune entre a lassault vng mois entier. Saturnus qui [est la plus haulte assise[59]] est froit et sec oeure le premier moys et tient les semances ensemble en la vie* les garde de destendre et

exemple saisissant des altérations que l'inattention ou le sans-gêne d'un scribe a pu faire subir à un texte. Non content d'avoir estropié le diaphragme, il oublie à son rang (comme aussi notre ms. *A* le v^e^ signe *Leo*) le troisième signe *Geminus*. Au courant de la plume, s'apercevant peut-être de cette omission, il donne le rôle de l'absent à *Acarius*, fait en passant une jonglerie avec *Pisces*, et, pour ne pas être pris en flagrant délit de suppression, il nomme *Geminus* comme le dernier signe, qui « non y a foille ».

56. ms. *C* [*add.*]. — 57. Œuvrent.

58. ms. *B* [*add.*]. — 59. ms. *C* [*add.*].

* ms. *B var.* : empres la maris.

despandre. Jupiter ouure[60] le ij^e^ moys donne a lenfant fason et fourme et le fait croistre en le confortant en chaleur. Mars eure le iij^e^ moys et fourme lenfant la teste et le col et les bras et les jambes et leur donne fasson. Sol eure le iiij^e^ moys qui fourme le cuer et luy donne vie combien que len treuue en escript que le cuer est le premier fait et le dernier deffait quant lon meurt. Venus oure le v^e^ moys et luy fait les oreilles [les mains[61]] et les dois. Mercurius eure le vj^e^ moys et luy fait la pel qui coure tout le corps[62]. Luna oure le vij^e^ moys qui luy donne moicteur dont il prent sa nouriture. Le viij^e^ moys eure Saturnus qui le refroide moult et seiche et le tresuaille fort sans desport tellement

60. Œuvre, comme pour *evre* et *ovre* qui suivent.

61. ms. B [*add.*].

62. ms. B *var.* : Mercurius donne voix douce clere ou rude et aussi fait les sorcielz cheueulx yeulx et la pel qui couure tout le corps.

que les Maistres dient [que vng enfant qui seroit nez en ycelle planete ne pourroit gueres viure pour le grant trauail que la dicte planete luy fait et lors seroit tres grant peril pour la mere[63]].

Maistre Aubert[64] dit quen la lune sont iiij estatz elle se dit [chaulde et moyte ou premier cartier. Elle est chaulde et seiche ou ij^e cartier. Elle est froide et seiche ou iij^e cartier. Elle est froide et moyte ou iiij^e cartier[65]]. Et est adonc

63. ms. *c* [*add.*].— *b var.* : .....tellement que les esternomiens (astronomes) dient que vng enfant qui naistroit en ycelluy mesme moys il ne pourroit guere viure pour le trauail quil luy fait.

64. ms. *c var.* : Maistre Albertus. — C'est Albert le Grand.

65. ms. *c var.* — Nous avons remplacé par cette variante le texte du ms. *a*, qui est au moins incomplet comme on va le voir : ..... Elle se dit chaulde et seiche jusques (lacune) et moyte jusques quelle est moytie yssue. Apres elle est chaulde et seiche jusques quelle est decroyssue a moytie. Elle est

grant peril blesser lomme de fer ou dacier [en ycelluy estat[66]] car la lune et le fer sont adoncques trop froiz[67].

[Les maistres dient que cest moult perilleuse chose pour vng homme que son membre est casse quant la lune est insigne de clarte car elle est lors fraiche et moiste et porroit on le prouuer qui mettroit de la char par nuict contre la clarte de la lune

morte jusques ad ce quelle devient refaicte... — La version du ms. *B* est encore plus incorrecte.

66. ms. *B* [*add.*].

67. ms. *C var.* : car Lune et fer sont trop froits et moictes en ycelluy dernier cartier. — Et c'est en effet ce que dit le *Secreta* : — *Luna in hoc statu maxime humectat putrefaciendo. Ideoque... tunc membrum cum ferro est idem que graviter vulnerare quod malum est humiditatem addere humiditati sic per consequens augmentat nocumentum.* — Quant à ce qui vient après, le ms. *C* le passe tout à fait sous silence et les mss. *A* et *B* n'y touchent, on va le voir, que bien légèrement, contenus qu'ils sont sans doute par les défenses de la décrétale, plus ou moins authentique, *ad meam doctrinam*, de vulgariser pareils « secretz ». Mais comme la science aujourd'hui a, tout aussi bien que le latin, ses immunités,

tantost il y croist les vers. Et saichez comme[68]] par plusieurs fois lon prenst griesues maladies ou membre daverques aucunes fammes car elles boutent le membre de lomme dedans la porte la droite

nous continuons la citation du texte du *Secreta* et de la glose moins discrète de son commentateur, qui fournissent au moins un curieux renseignement sur les agissements des *meretrices* de cette époque. Que le lecteur veuille bien se rappeler que ces choses se passent et se disent en plein XIII[e] siècle. — Textus : *Sciatis autem socii mei quamvis quedam mulieres causam rei hujus occultam ignorant tum quedam mulieres bene effectum cognoscunt et plura mala ex isto operantur ut cum vir est in coitu cum eis accidit quibusdam viris magna lesio et gravis infectio ex infectione membri virilis per ferrum appositum per eas prout quedam mulieres vel meretrices docte fiunt in illa nequitia et in aliis. Et si fas esset dicere hoc quidem describerem sed quod proprium meum creatorem timeo ideo de illis occultis ad presens nihil manifestabo.* — Commentum : *Nota quod quedam mulieres sunt ita caute et astute et accipiunt ferrum et apponunt vulve et illud ferrum ledit virgam sed vir non percipit propter nimiam delectationem et dulcedines vulve postea tum sentit...*

68. ms. B [*add.*].

voye[69] en ce faisant blessent daulcuns homme a la fin moult laydement.

[Lulceual[70] le maistre dit que quant vng enfant eschet en maladie auecques le croissant cest grant grief car le mal croist auecques le croissant de la lune car adonecques croissent toutes humeurs en toutes natures comme fait la grandeur en la lune[71]] Encor saichez que se lomme ou famme dort a clerte de la lune il aura tantost le mal du chief ou reume ou palatin cest le tranblement[72].

69. ms. *B var.* : Et saichez que hommes ont receu par plusieurs fois grieue cassure et maladie ou membre auecques aulcunes femmes car elles boutent le membre de lomme en vng coup dedans la porte deuers la droicte voie en ce faisant blessent hommes.....

70. ms. *C var.* : Tiensceual. — Ces noms de médecins nous restent inconnus.

71. ms. *B* et *C* [*add.*].

72. Le ms. *C* omet ce passage. Le ms. *B* le donne avec cette variante : Encor saichez que se lomme ou femme dorment a la lune et a sa clarte il avient tantost le mal au chief ou la reume ou tremblement.

alezius noz apprant pourquoy vng homme est court et lautre long et lung gresle et lautre espes. Et aussi noz apprant il assauoir se la famme peust porter plus que dung enfant a la fois et pour quoy elle peust porter plus a vne fois que a lautre. Deuant vous auez oy comme la matrix est vng membre naturel et est dedans la porte des fammes et la matrix va jusques pres de lestomac[73] et en icelle

— Or le texte probable du *Secreta* d'où ce passage est traduit dit simplement : — ... *Radii lune de nocte subintrantes fenestras et pervenientes ad caput dormientis faciunt dolorem capitis et fluxus reumatis.* - Il n'y est pas question de tremblement. Nous croyons que cette complication est de l'invention du scribe et que nous avons là peut-être un des premiers emplois de la locution populaire par laquelle on termine, en la résumant, l'énumération d'une série de maux ou d'aventures : « *enfin tout le tremblement!* »

73. Le scribe du ms. B se délasse en insinuant ici un nouveau coq-à-l'âne :..... et est dedans la porte des femmes laquelle si desoubz venus desoubz tous

a vij chambres [ou lieulx[74]] dont iiij sont ou droit coste et les autres iij sont ou milieu.

Alexandre[75] noz apprant et dit que la famme porte les enfans masles[76] ou dextre coste et les filles ou senestre [et quant il aduient aultrement cest pour ce que elle met la semence ou milieu de la matrix[77].] Et quant vne fille est portee ou droit coste comme il aduient aucunes fois elle sera

carnus et est dessus ainsi estoit et aussi chevellus a dessus et telle quelle va pres de lestomac..... — Ce pauvre jeu d'assonnances par à peu près lui était peut-être un assaisonnement au mince salaire qu'il tirait de sa besogne.

74. ms. *c* [*add.*].

75. Cet Alexandre est sans doute Alexandre de Tralles, un des *artis medicæ principes* qui florissait sous Justinien, au vi^e^ siècle. — ms. *b var.* : Alisendre.

76. ms. *b var.* : les valetens, — petits garçons :

... Nert mie chevalier encor ert valleton.
(Roman de *Rou*).

77. ms. *c* [*add. et correction*].

homesse et aura maniere* domme. Et aussi se lenfant masle est ou senestre coste il sera femenin et de manieres de famme. Et aucunes foys a les membres secrez domme et de done [combien que tenant plus de lung que de lautre. Et peut bien famme porter a vne fois masle et femelle par raison naturelle[78].]

La famme peust bien porter vij enfans a vne foys. En telle maniere que quant vne famme gist avec homme elle recoit la semance de lomme et de elles mesmes dedans la matrix et conuient quelle ait tant denfans comme la semance emplist de chambres [ou de lieux[79]] dedans la matrix soit vng ou ij jusques a vij.

* Ici une abréviation peut faire lire *maintien*.

78. ms. *c* [*add.*]. — 79. ms. *b* [*add.*].

Et quant lomme est colorieque[80] chault et sec lenfant qui vient de luy est long et gresle car la chaleur le fait croistre [et estandre[81]]. Dung fleumatieque froit et moiste son enfant est court et espes car la moiteur le fait espessir et la froideur ne le laisse croystre. Dung sanguin vient moyen enfant car il est moite et chault bien actrempe. Et dung malancolieque [froit et sec[82]] vient enfant petit [et chetif car le froit et le sec ne le laissent croistre ne amender[83].]

Les philosophes dient que ung enfant peust naistre par nature a ix moys ou a viij ou a viij et aussi a x et non plus contre mont. Et dit Avicenne que vit ung enfant qui nas-

80. Bilieux.
81. ms. *c* [*add.*]. — 82. ms. *c* [*add.*].
83. ms. *c* [*add. et correction*].

quit a xi moys a qui les dens commencerent a venir et vesquit assez longuement. Aussi il dit que toutes bestes et toutes creatures ont leurs temps limite et ordone par nature deulx deliurer de leur portee excepte la famme [seulement[84]] car lune porte plus et lautre moins. Et aucune famme se deliurent [de leur portee[85]] au second moys que elles ont conceu mais [lors nest pas lenfant[86]] parfait ne figure sinon comme vne piece de char [sans aucune figure et coleur[87].] Et cecy vient aux fammes par plusieurs occupations desquelles me veulx taire du tout a conter. Toutes fois il aduient souuent par corrossement par ire ou par trauail et paines que les mauuesses fammes font quant elles se doubtent de porter enfant car elles se trauaillent

84. ms. *B* et *C* [*add.*] — 85. ms. *C* [*add.*]
86. ms. *B* [*add.*] — 87. ms. *C* [*add.*]

entre temps et dansent et mangent et en besuant en courant dung lieu a lautre tellement et aussi en lutant aux hommes que trop trauaillent auec yeulx[88] qui ouurent la porte[89].

88. Eux.

89. ms. *b var.* : Car elles se hatent trop a faire lantien mestier a danser a lutter et aussi a plusieurs aultres chouses. — ms. *c var.* : Toutes fois telle euure ad vient souuent par ire par courous par danser par jeuner par boyre par mangier par compaignie de homme ou aultrement. — Aucune des trois versions françaises, dont nous savons pourtant que la naïveté va parfois jusqu'à l'obscène, ne rend la physionomie du texte latin du *Secreta* : — *Meretrices et docte mulieres vel helene in hac arte quando sentiunt se impregnatas movent se de loco ad locum de villa ad villam et ducunt choreas et multa alia mala et frequentius multum coeunt et luctant cum viris ut per motum liberentur a conceptione et cupiunt coitum ut per delectationem oblisvicantur dolorem qui generatur ex destructione fetus.* — Le « livre », translaté en partie dans nos manuscrits, n'est donc vraiment qu'une édition atténuée de l'original d'Albert et, comme on a dit plus tard, expurgée *ad usum scholarum*. Remarquons en passant ce *vel helene* qui, avec tant de finesse, fait de l'épouse adultère de Ménélas un type particulier de dépravation féminine.

Aucunes fammes ont plus grant poine a lenfanter que les autres car aucunes sont qui ont trauail et yst lenfant tout oultre la porte jusques ou fondement si angoysement que les deux pertuiz viennent a vng[90]. Et celles qui sont ainsi trauailles ont trop plus de poine que les autres et pour elles ayder conuient auoir oignemens pour oindre le trou. Et saichez que quant la droicte heure de lenfant vient aux fammes adonc se ouure la porte delle mesme[91] et pour ce[92] qui veult mettre poine et son entente

90. ms. *c var.* : les vnes ont trauail grief et ist lenfant jusques es hanches et tellement et si angoisseusement que les deux portes de la mere font tout a vng. — *Accidit quandoque etiam in partu mulieris quod rumpitur vulva usque ad anum itaque illa duo foramina unum fiunt et tunc obstetrices discrete utuntur quodam unguento...* (*Secreta.*)

91. ms. *c var.* : quant la droicte heure vient a la femme que lenfant doit naistre la porte se ouure delle mesme.

92. Celui ?

il le peut scauoir de ligier[93]. Mais lon treuue ajourdhuy pou [94] de saiges dames qui bien perfaictement se cognoissent pour bien secourir a la famme qui est en cest estat et pour ce pert [lon maint[95]] enfant et plusieurs fammes degastent[96] dont Maistre Pleing[97] se complaint en ses liures de ce plus que de riens du monde.

On peust ayder a une famme a lenfanter pour les meres et enfans garentir et ad ce peuuent assayer et apprandre les saiges dames si

93. Facilement.

94. Ici un mot illisible.

95. ms. *B* [*add.*].

96. ms. *C var.* : ..... qui est en tel estat dont cest grant pitie car pour ce mesme desgatent et perdent femmes et enfans qui pis vault.

97. ms. *B var.* : Maistre Pulinus. — Ni l'un ni l'autre de ces personnages n'est arrivé jusqu'à nous. Peut-être n'y a-t-il là que des fautes de copistes et la version qui suit du ms. *C* est-elle la bonne? — Des

comme Alex Patrix* qui feut la plus saige dame du monde de medicine et aussi [de ce mestier[98]] apprant sa fille en disant ainsi : Entre vous fammes quant lenfantement appert ne soyez pas honteuses car il touche a vous vie [en especial[99]] quant vne famme est trop gresle ou trop chargee de gresse ou que sa porte est trop estroicte ou entortelee dedans cest vng grant peril a lenfanter[100]. Et aussi quant la teste de lenfant est trop grosse ou que lenfant vient deuant la porte tout mort [ou crossus[101]] ou contrefait cest grant peril [et grant meschief[102]] contre noz[103] saiges fammes. Escoutez et apprenez vne

maistres plusieurs se complaint fort en ses liures...

* ms. *B var.* : Ali Patris. — ms. *C var.* : Alter Patris.

98. ms. *B* [*add.*]. — ms. *C var.* : en medicine et aussi en secret des dames.

99. ms. *C* [*add.*]. — 100. ms. *C var.* : a lenfant.

101. mss. *B* et *C* [*add.*]. — 102. ms. *C* [*add.*].

103. Nous.

doctrine prouffitable[104] : Quant lenfant apart a la porte par la teste[105] ou quil ait ses mains destendues ou couste adonc boutez voz mains[106] dedans la porte bellement et saigement mectez les membres de lenfant a point tant qui puisse yssir et naistre ainsi que doit. Aucuns enfans aparent a la porte premier les pies adonc la saige donc doyt bellement tenir lenfant et prandre [saigement[107]] ses deux bras et estandre selon les costez et tout bellement tirer hors car autrement il tireroit sa mere de ses bras et desireroit[108] ses costez. Quant lenfant a la teste trop grosse len face vng dur lit a la mere et la soit mise et la doit tenir vne aul-

104. ms. *c var.* : Entre vous saiges dames escoutez et aprenez vne tres bonne doctrine et aussi moult prouffitable.

105. mss. *B* et *c var.* : la teste premierement.

106. ms. *c var.* : vostre main.

107. ms. *B* [*add.*].

108. ms. *B var.* : dessireroit. — *c* deschireroit.

tre famme par la teste. Et adonc la saige famme doit lenfant aller querir de ses mains et mectre a point. Quant lenfant boute premierement sa main hors adonc la saige famme la doit faire rebouter car autrement il pouroit la main perdre et si doit mectre sur lespaule de lenfant tout bellement[109] son doy pour rebouter dedans adonc doit mectre ses mains ou couste[110] et tourner si que la teste viegne premierement[111]. Et quant lenfant boute premier vng pie ne le soufrez ainsi venir car il se perdroit mais boutez sur la face[112] bellement et ainsi vous lui deffendrez lyssue jusques ad ce que vous ayez lautre et [quant vous aurez

109. ms. *c var.* : doulcement.

110. ms. *b var.* : de les les coustez. — *c var.* : du long ses costes.

111. ms. *c var.* : ...si que la teste apere et vienne deuant.

112. ms. *c var.* : reboutez le tout doulcement sur la fesse que vous ayez laultre pies.

les deux pies[113]] prenez bien garde a vous mains [qui sont[114]] dedans la porte que les deux mains [de lenfant[115]] soient estendues du long de ses costez et les faictes apres venir hors. Quant lenfant a les deux pies dessus et departiz adonc mectez les mains dedans la porte et les remectez ensamble et les amenez comme dit est[116]. Quant lenfant a la teste tournee la saige famme luy doit retourner et mectre a point et adonc le peust elle prandre par les espaules bellement et aler querir de ses mains sans peril mais quelle se garde bien de casser la matrix[117]. Et se voz voyez premie-

113. ms. c [*add.*]. — 114. ms. *c* [*add.*]. — 115. ms. *c* [*add.*].

116. ms. c *var.* : Et quant lenfant a ses ij pies separes vous les deuez joindre et tenir ensemble et faire venir tout doulcement.

117. ms. *c var.* : Et quant il a la teste tournee vous y deuez mectre la main et y ayder a dressier et le prendre par les espaules et le ramener tout

rement le genoil de lenfant faictes le retirer[118] et ordonne comme dit est de la fesse au cul tournez bellement que la teste viengne premierement[119].

uant vne done a deux enfans en son ventre et tous deulx viennent ensamble adone doit la saige famme prendre vng des enfans et le remectre empres a lung des costez si bellement et aysement que point ne blesse la matrix ou lenfant a este et se doit emporter illonc[120] et lauer duille chaude[121].

doulcement auec les deux mains sans peril et garder de greuer la mere. — La *mère* est ici synonyme de la matrice.

118. ms. *b var.* : rentrer.

119. ms. *c var.* : Et se lenfant met les genoilz premier vous y deuez remedier comme deuant. Tant quon ait les ij pies on ne peult auoir la teste.

120. *Illouc?* Faut-il lire : emporter *illec,* ou *illico?*

121. ms. *c var.* : ... si tres bellement que la matrix ne soit blessie ou lenfant est et luy aydez et aissiez (usez?) de ce qui luy est bon et que on peult cest assauoir de mauues ou auront (aurone,

Et se doit faire flayrer a la famme semance de sembuc ou de sueur[122] et doit on les fuilles de mauues et de linos ensamble cuire et de la lauer. Et quant la famme aura enfante lon la doit faire repouser se cest vng fiz mais non pas [si tost[123]] se cest vne fille selon ce que dit Aristote.

Aucunes fammes ont grant poine a lenfanter selon ce que leur complexion leur donne. Jay ouy dire daucunes fammes que les choses vont bien quant lenfant au premier met hors la teste. Le maistre dit : Quant

abrotanum) cuit. — Tout cet alinéa étant omis dans le ms. *B*, et la variante du ms. *c* se taisant sur ce point, nous ne pouvons éclaircir ce que la leçon du ms. *A* a d'obscur quant au précepte d'emporter l'enfant « *illouc* ».

122. *Sembuc* et *sueur* signifient sureau (*sambucus*). On dit toujours en patois picard *seü* et *schui* pour sureau ; le *Trésor des pauvres* de 1527 écrit *sehu*.

123. ms. *c* [*add.*].

vne famme a enfanter vne autre famme luy doit mectre [la main[124]] sur le cuer affin que la matrix ne luy remonte point vers le cuer car de cela elle porroit morir. Et aussi la famme doit gesir en lestoms[125] dune autre famme et la saige famme luy doit seoir entre les jambes et diligemment doit entendre a lenfant.

Saichez que quant lenfant est nez hors du ventre de sa mere que lon le treuue enueloppe auec vne touaille ou pel que lon appelle secondine[126]. Icelle pel garde lenfant ou ventre de sa mere tellement que nul [riens[127]] ne

124. ms. *c* [*add.*].

125. estomac. — ms. *c var.* : Quant vne femme enfante elle doit seoir ou giron de vne aultre femme et auec la saige dame qui luy doit diligemment entendre entre les deux jambes pour lenfant.

126. C'est le placenta avec ses membranes.

127. ms. *b* [*add.*].

le peust toucher ne nuyre et se celle pel ne feust [lenfant[128]] mourroit. Plusieurs fois meurent quant mestruum habunde trop ou ventre [de la mere[129]] et non obstant la pel lenfant en souffre aucune fois paine et tresuail tant que plusieurs fois en demeure a lenfant taches lesquelles len ne peust oster se ce nest lauer deaue[130].

Valezius[131] dit que toutes les vaines des femmes se assemblent a la matrix et des hommes ou vit. Et saichez que celle pel secondine

128. ms. *B* et *C* [*add.*]. — 129. ms. *B* [*add.*].

130. ms. *B var.* : ...aucune fois lenfant en a taches pour le degoutement lesquelles ne se peuuent oster se ce nest a lauer deaus des fleurs des femmes. — ms. *C var.* : Et saichez que ycelluy degoutement ne se peult ouster se ce nest par lauer de laigue (*aqua*) des fleurs aux dames.

131. ms. *C var.* : Maistre Albert. — Le ms. *B* donne aussi fautivement Volinus. C'est Valesius, ou Valescus (Ambr. Paré *passim*) de Tarente, médecin renommé de l'école de Montpellier, mort en 1418.

croist de la semance de la famme seulement selon nature. Et aussi saichez quil y a vne vaine dedans la semance* par laquelle recoit lenfant le norrissement tant quil est ou ventre [de sa mere[132]]. Cest la vaine que lon coppe quant lenfant est nez [et illec se lie a la boutine[133]] dont il pent a la mere quant il yst de la porte et pour ce len le noe affin quil ne puisse yssir riens hors de lenfant.

Aristoteles dit ainsi que naturellement lon treuue vng mestruum en la famme plusieurs fois cest une creature contre faicte[134].

* ms. *B var.* : la femme. — 132. ms. *B* et *C* [*add.*].

133. ms. *C* [*add.*]. — *Boutine*, alias *boudine*, c'est le nombril. — *Et hec est vena que in exitu fetus ab obstetricibus abscinditur in umbilico et ideo videtur in puero noviter nato quod umbilicus ejus sit ligatus cum aliquo filo ne aliquid exeat de corpore ejus per hanc venam que abscissa est a matrice...* (*Secreta.*)

134. ms. *C var.* : ...lon treuue plusieurs monstres

Ainsi que len trouue plusieurs enfans qui nont que vne main ou vng pie et aucuns deux testes et iceulx enfans lon les appelle monstrum. Et [selon ce que les maistres dient[135]] cela aduient pour ce que lomme espand tropt ou pou de sperme [cest a dire trop de semence et de ce trop de semence trop de membres et de pou de semence pou de membres[136]] et aucunes [fois[137]] fammes ont la matrix si mauuesse et si corrumpue quelle ne peust retenir la semance de lomme et cest ce qui fait a lenfant aucune deffaulte. Et aduient aussi quant lomme et la

en nature cest assauoir vne creature contrefaicte... — Ceci est évidemment la vraie leçon. Mais nous remarquerons que cette faute de *menstruum* pour *monstrum* se rencontre, en ce même endroit, dans l'édition du *Secreta mulierum* que nous avons sous les yeux. Est-ce une simple coïncidence?

135. mss. B et C [*add.*].

136. ms. C [*add.*].

137. ms. C [*add.*].

femme sont desordonement assemblez;[138] car adonques la semance nareste pas ou elle deust.

[Il aduient aussi que quant homme gist auec femme et il a tel talent et si grant desir dycelluy mestier que il ne peust mettre la semence en la porte et la repand hors. Et le treuue lon en escript dung homme et femme qui couchecent ensemble et faisoient ycelluy mestier de couste et engendrerent vng enfant lequel pour ce quil estoit desordone en chaleur fut afole[139] et bossu de lung

138. mss. *b* et *c var.* : ...sont desordonement ensemble alors quils engendrent et ne se adresse pas la semence ou elle doit.

139. estropié, blessé. Ce mot, venu sans doute de l'italien *affolare*, blesser, se dit toujours avec cette acception dans le patois picard. Nos ayeux l'employaient couramment :

> Lors le doit estroit accoler
> Et baisier por mieux afoler.
>
> (Roman de *la Rose*.)

des coustes et de lung des pies. Les maistres dient que lon treuue aucunes fois espire[140] ce sont enfans qui ont les membres seces de homme et de femme en leur corps. Par quoy il conuient que la semence de homme et de la femme

> Sunt en terre establi li juge...
> Por ceux pugnir et chastoier
> Qui por ceste amor renoier
> Meurdrisent les gens et afolent
> Ou ravissent emblent et tolent.
>
> (Roman de *la Rose*.)

Quant à ce fait que « lon treuue en escript », voici l'original latin du *Secreta : — Narrat enim de quodam qui lateraliter jacuit super femellam tempore coitus et femella gignavit puerum in uno latere curvum et in pede claudum et causa hujus ex inordinatione coitus processit.*

140. Le ms. *c*, que nous reproduisons, donne très-lisiblement *espire*. Aucun glossaire ne relève ce mot, mal copié probablement ici, ou avec essai de correction comme dans le ms. *b* qui griffonne *espirandon* ou *espirandie*. Or ceci pourrait bien n'être qu'un barbarisme forgé à la place d'*hermaphrodite* écrit peu lisiblement dans la leçon modèle *ermafrodite*. On connaît des transformations de mots plus singulières dans les manuscrits. — Notre ms. *a* omet tout cet alinéa.

soit bien attrempes[141] affin quils gaignent enfans[142].]

lbertus dit que de deulx enfans qui furent nez et nasquirent ensemble lung auoit ceste force [et telle vertu[143]] en son droit coste que tout par tout ou lon le portoit toutes ferrures [et portes[144]] et fenestres bien fermes il les faisoit [incontinent[145]] ouurir apertement. Et lautre auoit telle force ou coste senestre que par tout ou len

141. ms. *B var.* : estrampe. — Ce mot *attrempé*, que nous avons déjà vu plus haut, p. 31, a le sens de accordé, accommodé : — « Il est assavoir que lhomme et la femme doivent estre attrempez en breuvaiges et viandes, » dit le *Tresor des pauvres* de 1527, chapitre de *la maniere de habiter à femme*. —

Adonc elle atrempa sa harpe et commença le lay.
(Roman de *Perceforest*.)

— *Mal attrempez :* mal ordonnés, dit le glossaire de La Curne de Sainte-Palaye.

142. mss. *B* et *C* [*add.*].

143. ms *C* [*add.*]. — 144. ms. *C* [*add.*]. — 145. ms. *C* [*add.*].

le portoit il faisoit toutes fenestres et sarrures ouuertes fermes [et clos[146]]. Et ceste force venoit des planetes qui auoient mis cestes forces en eulx.

en treuue aussi pierres pretieuses qui ont plusieurs vertus et pour certain elles les ont des planetes. On les treuue ainsi ymaiges et figures de bestes et de gens qui les ont ainsi par samblance[147].

uicenne dit comment vne famme peust scauoir se elle a conceu ou non se elle est auec homme[148]. Il dit que se elle ne prent froit[149] et les

146. ms. *c* [*add.*].

147. ms. *c var.* : Aussi treuue len plusieurs pierres pretieuses qui ont plusieurs vertus en elles et pour certain elles ont telles vertus des planetes et aussi len treuue imaiges et figures de bestes qui les ont ainsi par semblable maniere.

148. ms. *b var.* : quant elle a este auec homme.

149. ms. *b var.* : si elle a froit apres — ms. *c var.* :

humeurs luy font mal apres cest vray signe que elle a conceu. Aussi quant lomme est dedans la famme et il sent heurter son membre[150] et que la porte se destraigne en tirant et en seichant et que elle ne treuue plus mestruum ainsi quelle soloit et que les jambes luy font mal. Et aussi que la mere ne surmonte ne viegnent de mauuais desirs[151] et quelle a plus grant talent[152] de lomme quelle ne souloit et quelle [pert sa coleur ou visaige[153]] change sa coleur de bel en lait et quelle appete[154] estranges viandes

si elle a prins froit. — Le *Secreta* dit : *Si enim mulier quum fuerit in coitu cum viro post coitum sentit frigus et dolorem in cruribus signum est quod concepit.*

150. mss. *B* et *C var.* : et il sent heurtement contre son membre.

151. ms. *B var.* : et que la maris se mouuemente et viegnent de mauuais desir. — Leçon plus correcte.

152. ms. *B var.* : desir.

153. ms. *B* [*add.*].

154. mss. *B* et *C var.* : conuoite. — *Item si aliena*

ce sont tous signes quelle a conceu ou aultre griesue maladie la poursuit le cuer et commance a vomir[155].

uicenne noꝫ apprant [assauoir[156]] se vne famme ensainte est grosse de filꝫ ou de fille et dit que selle porte filꝫ son visaige sera bien colore et alegre et mouuant [et riant[157]] et luy croist plus son ventre a dextre que a senestre et yst le lait de ses mamelles[158]. Et encores par aultres manieres : Preneꝫ du lait de la famme et le meteꝫ sus vne espee bien forbie ou sus vne pierre de marbre se il demeure illec sans soy

cibaria concupiscant nunc terram nunc carbones nunc poma non matura... (*Secreta.*)

155. ms. *c var.* : ou aultrement griesue maladie aproche au cuer et commence ad venir. — Nous préférons la leçon du ms. *A*.

156. mss. *B* et *c* [*add.*]. — 157. ms. *c* [*add.*].

158. mss. *B* et *c var.* : et est le lait de ses mamelles espes.

espandre cest mascle. [Et aussi par semblablement qui mettroit du sel sur les mamelles et que il ne fondit point cest vng filz[159].] Se la famme porte fille elle est pesante [et paresseuse[160]] pale [et blesme[161]] ou visaige et luy croist son ventre ou coste senestre et est son lait cler et coulant [et bleu[162]] comme eaue et ne porroit arrester sus vne espee ne sus vng marbre et qui mectroit de ycelluy lait en son pissat il viendroit dessus. Et quant les fammes se plaignent de leur droit coste cest vng filz et du senestre cest vne fille.

Tu pourras dit que len peust scauoir se vne famme a conceu a luy donner a boyre deux cuilliers deaue [de pluye[163]] tiede et vne cuillier

159. mss. B et C [*add.*]. — 160. mss. B et C [*add.*]
161. ms. B et C [*add.*].
162. ms. C [*add.*]. — 163. ms. C [*add.*].

de miel mesle ensemble se elle sent tantost roulement et brouyement en son ventre[164] cest signe quelle a conceu.

Les maistres dient que les gens[165] ont tousiours le coste dextre plus hault[166] que le senestre et cest grant merueille quant le cuer qui est fontaine de toute chaleur gist ou couste senestre et la cause en est que la chaleur qui respond ou cuer a deux oreilles ouuertes vers le droit coste et par la il enuoye la chaleur naturelle et ainsi est le droit coste tousiours eschauffe. Et pour ce [lomme se[167]] il veult engendrer filz il doit mectre la famme sur son

164. mss. *B* et *C var.* : croslement et murmurement en son ventre et mal en sa boudine. — Le *Secreta* dit simplement : *si tunc senserit punctiones circa umbilicum tunc concepit.*

165. ms. *B var.* : que nous auons tousiours.

166. mss. *B* et *C var.* : chault.

167. ms. *B* [*add.*].

droit coste et leuer lautre coste vng pou plus hault et la semance corra [tantost[168]] vers le droit coste de la matrix. [Et aussi dient les maistres que cest moult grant ayde quant lomme et la femme font lancien mestier quils ayent vng pou de vent par derriere car adonc au vent fait il bon engendrer pour ce que le vent refroide vng pou lomme qui gist entre les jambes de la femme et luy fait plus attendre a parfaire ses amours et jusques ad ce que la femme soit aussi appareillee de lui faire son semblable plaisir ce que elle ne pourroit faire se ils estoient en face lung en hault et lautre conuers car adonc ne pourroient lung lautre attendre[169].]

Aucuns dient que la blanche famme vault mieulx ou jeu damours que la noyre. Si sont les noyres plus chauldes mais elles sont

168. ms. B [*add.*]. — 169. mss. B et C [*add. et corr.*].

plus pesantes et non si mouuantes des fesses. Les blanches ont beacopt[170] de matiere moicte qui a ce jeu appartient et pour ce sont elles plus aggreables que les noyres. Lon treuue ainsi mesme en escript que les fammes qui font pou de lautien mestier il conuient que elles ayent plus grant desir de le faire que celles qui souuent le font. Et aussi dit Ypocras que celle qui a grant[171] matiere en sa matrix ne peust jamais enfant porter ne concepuoir.

Aristote dit au liure des bestes que vne famme de lx ans pou souuant la voyt on porter enfant et la cause pour quoy est telle : Se la famme na sperma elle na mestruum et

170. ms. *B var.* : plat (planté, *plenitudo*). — ms. *C var.* : foison. — Ces trois mots sont synonymes et sont encore dits par nos paysans du Nord.

171. ms. *B var.* : plante de.

se elle a lung elle na pas laultre. Mais si elle a sperma elle la trop cler et colant [et pour ce je men tais[172].] Or vous diray commant vous porrez scauoir se il tient a lomme a engendrer enfant[173]. Prenez le sperme de lomme et le mettez en eaue se il floete et noe par dessus il est bon pour engendrer enfant et se va au fond non[174]. Et aussi [lomme ne pouroit il[175]] se il a les couillons trop froiz. Et aussi ne peust concepuoir trop chaulde famme car sa nature[176] seiche trop. Et elle ne soit trop froide famme car elle ne porroit rete-

172. ms. *c* [*add.*].

173. ms. *c var.* : on peust scauoir se il tient a la femme de non concepuoir. Pour ce faire prenez...

174. Cette assertion répétée par les trois mss. est en contradiction avec les textes de tous les maîtres. Ambroise Paré, qui les résume, dit, livre XXIV, préface : « Icelle semence doit etre blanche..., descendante au fond de l'eau; car si elle nage dessus elle sera infeconde. »

175. ms. *c* [*add.*]. — 176. ms. *c var.* : la nature delle est trop chaulde.

nir la semance de lomme et ainsi la gecte hors auec son esclat[177] ou son urine. [Et aucunes fois est la matiere de la femme trop moiste et aucunes fois trop seiche aucunes fois trop moult froide. La froide et la moiste glissent deuant la bouche de la matrix tellement que nulle semence de homme ny peult entrer mais la font retourner erriere auec le eschax quant elle pisse. Et qui seurement la regarderoit[178] apres jeu damours len la trouueroit toute trouble et espesse et blanche pour la semence qui y est meslee[179].] Et aussi sont aucunes fammes qui com-

177. ms. *c var.* : Et ainsi la gecte auec son esclax quant elle le met dehors. — Les formes *esclax* et *eschax* (*ut infra*) ne sont pas notées par La Curne de Sainte-Palaye dans son glossaire. Mais on y rencontre *esclat* : sperme, semence; *esclater* (*s'*) : décharger sa semence. — F. Villon. *Esclatte :* semence. — L'italien dit *schiatta*.....

178. L'urine.

179. m. *c* [*add.*].

bien que elles reçeuent[180] ne peuuent concepuoir et cest pour la pel quelles ont trop chaulde. Et semblablement ne peust homme qui a sperme trop cler ne aussi ne peust qui a trop moicteur en la vessie[181].

Qui veult faire femme concepuoir il doit prandre la matrix dung lieure et les boyaulx et les entrailles[182] et tout ardoir ensamble et en faire pouldre et en donner a boyre a la femme et [apres faire le jeu damours si[183]] concepura. [Et femme qui a trop de fleume preigne la teste ou col dung lieure et

180. ms. *c var.* : retiegnent.

181. Le mot *vessie* est ici répété trois fois comme un refrain dans le ms. *A*. L'écrivain, resté sérieux jusqu'ici, autant que celui du ms. *c*, n'a pu résister au besoin de se détendre un peu : vessie, vessie, vessie!

182. ..... *accipiat matrices leporis et intestina ejus*..... (*Secreta.*)

183. ms. *c* [*add.*].

guerira[184].] Et homme et famme qui de leur nature ne porroit engendrer [et ont desir de faire ensemble ilz doiuent[185]] prendre la toille[186] dung petit porcelet dont la maire naura plus eu [que luy[187]] a celle fois et en faire pouldre [comme dessus[188]] et en mangent ils engendreront [se ils font leur jeu damours[189].]

Les philosophes dient que lon ne doit parler de choses deuant femmes grosses de quoy lon ne puisse bien finer car lenfant en porroit bien periller[190] et sur ce mectent les philosophes [plusieurs[191]] exemples dont je me tais a present.

184. ms. *c* [*add.*]. — 185. ms. *c* [*add.*].

186. ms. *c var.* : les couillons. — *Item accipiat epar* (le foie) *parvi porci et testiculos.....* (*Secreta.*)

187. ms. *c* [*add.*]. — 188. ms. *c* [*add.*]. — 189. ms. *c* [*add.*].

190. ms. *c var.* : perir.

191. ms. *c* [*add.*].

Ypocras dit que cest chose impossible que nulz enfans puissent venir a perfection quant le mestruum habonde en la famme ou cort hors tant[192] quelle porte enfant. Vous deuez scauoir que lon les blesse bien les fammes dedans leur porte quant lon les despucelle pour ce que on les ouure trop largement especiallement quant le vit est trop gros ou trop long. Mais aucunes fammes ont la porte du con si grant que lomme il fait ce quil veult sans les greuer. Mais au despuceller auant que elles soient ruses[193] on les blece car il y a dedans la porte vne pel[194] que lomme

192. ms. *c var.* : durant le temps.

193. ms. *c var.* : auant que elles soient trop aagees.

194. Il résulte des recherches anatomiques modernes que cette *pel* ou membrane, qu'on désigne sous le nom d'hymen, existe constamment chez les filles dès la naissance. Lorsque par suite de malformation, de maladie ou d'accident, cette cloison a été détruite, on en retrouve au moins les traces. D'un autre côté,

brise en despucellant et en sault sang cler. Mais de tant que la famme fait plus desbatement de tant plus va la pel pres des costez [et deuient dure et taillant[195]] et de ce jeu gist aux fammes en la boudine et es hommes es roignons[196]. Et saichez que lurine de la pucelle est clere et aucunes fois blanche et aucunes fois pale. Et quant elle est rouge comme co-

elle peut rester entière après la copulation, de telle façon que sa présence ou son absence ne donne en réalité que des présomptions de virginité ou de défloration.

195. mss. *b* et *c* [*add.*]. — *Taillant* est-il ici pour coupant? Ce serait au moins une exagération; car s'il est vrai que cette membrane a été trouvée parfois oblitérant complétement « la porte », ou bien de consistance presque cartilagineuse, et à tel point que la main du chirurgien en a dû faire l'incision, ou même l'excision plus ou moins étendue, on n'a jamais observé qu'après sa rupture *arte vel natura*, ses débris adhérents aient durci de façon à devenir « taillants ».

196. Il semble qu'il y ait ici une lacune dans les trois mss., qui concordent en ce passage. Car que ladite pel finisse par « gésir aux femmes en la boudine », ce peut n'être qu'une exagération de plus; mais comment peut-elle « gésir ès hommes ès roignons » ?

leur daur et clere elle a besoing de jeu damours.

[Les femmes qui ont leurs menstrues leur urine est tout saignant et leurs yeulx sont tout noirastres et leur visaige dautre coleur que il ne soloit. Adonc je conseille a lomme quil se garde de habiter a femme qui a ceste maladie. Et saichez quil nest nulle qui ne le saiche bien que aultrement lung ou laultre seroit en peril[197]].

197. mss. *b* et *c* [*add.*]. — Le *Secreta mulierum* est plus explicite : ...*Maxime cavendum est ne fiat coitus cum menstruosis mulieribus quod exinde homo posset incidere lepram et quandoque in magnam infirmitatem .. Unde dicit Dioscorides: si mulierem menstruosam scienter accesseris totum corpus tuum infectum erit..... Dicit enim venerabilis Ypocras de naturis hominum : mulierem menstruosam non accedas quod ex isto fetore aer corrumpitur et omnia interiora hominis confunduntur.* — Et tandis que les maîtres de l'art formulent ces sages conseils, le législateur des Hébreux édicte dans le *Lévitique,* cap. xv, v. 19-33 ; cap. xviii, v. 19, des prescriptions et des pénalités sévères que le cap. xx couronne ainsi : V. 1. — *Locutus est Dominus ad Moysen dicens :.....* V. 18. — *Qui coierit cum muliere in*

Albertus dit que len treuue aucunes fammes qui nont point de mestruum et icelles griesuent plus les enfans les yeulx ouuerts quant ils[198] les regardent que les autres[199].

fluxu menstruo et revelaverit turpitudinem ejus, ipsa que aperuerit fontem sanguinis sui, interficiantur ambo de medio populi sui. — Sur quoi les Pères de l'Église, à leur tour, fulminent cet anathème aux générations de l'avenir : *Qui tunc concepti fuerint,* dit saint Augustin, *aut daemoniaci, aut curvi, aut epileptici erunt.* Saint Jérôme complète : *Leprosi aut elephantiosi.* — Et c'est d'après eux sans doute que le *Secreta* ajoute : ..... *et tunc est nocivum cum eis coire quod illi pueri qui tunc concipiuntur inclinant ad morbum caducum et ad lepram quia talis materia est valde venenosa.*

198. ms. *B* et *c var.* : elles.

199. ms. *c var.* : Les maistres dient que les fammes qui sont en tel estat griesuent lenfant qui est au berceel a le trop regarder. — Cette variante, non plus que l'autre leçon, ne traduit l'original du *Secreta.* — *Est autem notandum quod mulieres antique in quibus menstrua fluunt et quedam in quibus menstrua sunt retenta si inspiciunt pueros in cunis jacentes intoxicant oculos eorum visu ut dicit Albertus.* — Suivent les explications de la cause pourquoi; mais leur subtilité et leur longueur ne nous permettent pas de les reproduire.

Aussi dit il que quant vne famme en ha trop il luy griesue moult et icelle en est plus tost congneue au visaige et en lueil et quoique elles dient la teste leur fait mal. Et si visiblement regarde famme en tel estat en vng miroel nouuel elle le perira et tachera dung venin de son regart [tellement que lon ne le pourra nectoyer que les taches ny demeurent mais se il estoit viel on le laueroit bien[200]]. Ces fammes qui nont point de mestrues sont plaines de malnaises humours et sont enuenimees puis quelles nont chalour naturelle. Saichez que mestruum est moult malnais venin[201] car qui en donneroit a

200. ms. *c var.* et *correction.*

201. Cette croyance en la vénénosité du sang menstruel se rencontre chez les meilleurs écrivains de l'antiquité. Pline, au chapitre XII du livre VII de son *Hist. nat.*, débute ainsi : *Sed nihil facile reperiatur mulierum profluvio magis monstrificum.* Et dans l'énumération qu'il fait de ces prodiges, ceux-là qu'on mentionne ici prennent leur rang : ..... *specu-*

vng chien a manger auec vng pou de pain il en enraigeroit tantost. Et qui en mectroit [vng pou[202]] sus la racine dune arbe combien que feust vert il secheroit [tantost[203]] et morroit. Et qui prendroit vng poil du penil dune famme et le meleroit auec mestruum et puis le mectroit dedans vng phien[204] lon y trouueroit ou bout

lorum fulgor aspectu ipso hebetatur....., *et in rabiem aguntur gustato eo canes.....*, etc. — La science et la raison ont fait justice de ces fables. Un reste seulement de ces croyances, en ceci mieux fondées peut-être, persiste dans le peuple et même chez des gens du monde éclairés, qui admettent par exemple que les effluves des règles peuvent faire tourner les sauces, gâter les viandes, cailler le lait, arrêter les fermentations, etc., caractère de malignité que des femmes peu soigneuses ont d'ailleurs un intérêt particulier à leur maintenir. — « Car le sang qu'elle jette tous les mois n'est que la portion de tout le sang la plus crue et indigeste et non pas, comme plusieurs ont pensé, de mauvaise, infecte et pernicieuse qualité..... » (Ambroise Paré, livre XXIV, chapitre LVI, citant le *Traité des erreurs populaires au fait de la médecine* de Laurent Joubert.)

202. ms. *c* [*add.*]. — 203. *Ibid.*

204. Fient, fumier. — *In fimo* (*Secreta*).

de lan mauuaises bestes enuenimeuses. [Et aussi il nest pas si saige homme en cest monde que par le moien de ce ne fut assote sus femmes mais je ne diray pas comment pour le mal qui en porroit aduenir[205]].

205. ms. *c* [*add.*]. — Le copiste du ms. *b*, qui a omis une partie de cet alinéa, donne encore ici carrière à sa jocosité dans cette dernière phrase qu'il arrange à sa façon : — Ainsi lon assouteroit le plus saige homme du monde sus femmes maricez mais je ne diray pas comment quomodo cur quare etc. — Le verbe *assoter*, ou *assouter*, qu'on trouve dans les deux leçons est l'équivalent de frapper de folie comme par un philtre amoureux.

> Par femme Adam fut deçu...
> Il nest riens que femme nassote.

dit un fabliau du XIV^e^ siècle, et aussi, comme suit, celui de *L'oustillement au villain* :

> Homme qui se marie...
> Tost en est assotez.

— Quant à la réserve qui termine l'alinéa, elle n'est que la traduction libre de la note topique du commentateur du *Secreta* : — *Nota : Author timet deum scribendo secreta usque ad ultimum ne aliquis expertus forte operaretur malum per illa secreta.*

Lon treuue que fammes ont griesues maladies pour ce quelles nont point de mestrues et aussi dautres qui en ont trop. Et doncques qui en veult auoir preigne dune herbe que lon appelle aristoloche et la boulle en vin blanc et boyue ycelluy breuuaige et ceste herbe cuite et bolie mecte sur son ventre si chauldement que la famme le poura endurer et tantost en aura assez. Et qui en a trop qui preigne du piment et le cuyse en vin blanc et boyue ce vin blanc et mange lerbe et elle estanchera. Et qui le piment cuiroit en vng poton deuf[206] et le mengeroit labundance de mestruum

206. Aucun des glossaires, ni aucun des anciens textes que nous avons pu consulter, ne répète cette expression, pourtant d'allure bien populaire. *Poton* viendrait-il de *potus* ou de *potio*? Non, selon nous, car il est dit ici qu'on le mange. C'est donc quelque chose de solide, peut-être un œuf cuit dur dont le jaune serait remplacé par la substance médicamenteuse, comme on en voit des exemples dans les antidotaires.

ystroit. En tout peust lon ayder a vne famme a en auoir : prenez de la rue et la cuisez en vin blanc et lui donnez a boyre. Encores aultrement : prenez yuoire et la cuisez en eaue et luy en donnez a boyre vng pou et la faictes assoir dessus toute nue que la fumee et la chaleur entre en la porte et elle aura tantost mestruum.

On treuue en escript que Ypocras fut mande pour en guerir vne Royne qui estoit moult tormentee pour ce que elle nauoit ses fleurs ne la purgacion naturelle de mestruum et fut pres de la mort. Ypocras la fit saigner de la vaine sophanie[207] qui est dessoubz la cheuille du pie senestre et

207. La saphène. — Ms. *c var.* : de la souueraine vaine apellee cephalica qui est dessoubz la cheuille du pie... — On voit que le scribe, confondant la céphalique et la saphène, n'était pas même un frater.

le jour en suyuant en eust et fut garie [dedans viij jours[208].]

Aucunes fammes sont malades pour ce que la matrix se despart de son lieu tant que elle cuide creuer ou mourir mes le meilleur remede est faire le jeu damors car le membre de soy[209] remet la matrix en son lieu [en droict point[210].] Et aussi tesmoigne G.[211] quil en garist vne famme et dit quil y a grant proffit pour famme pour faire le jeu damors car quant la mere[212] est souuent ouuerte[213] nulle ma-

208. ms. *c* [*add.*].

209. ms. *c var.* : de lhomme.

210. ms. *c* [*add.*]. — Ce n'est point le refoulement de la matrice, ni son heurtement, par le membre viril qui la remettent en son lieu, mais bien l'état de grossesse. Ce fait est acquis à la science et serait au besoin confirmé par nos observations personnelles.

211. Galien.

212. Matrice.

213. ms. *c var.* : heurtee.

ladie ny peust arrester et aussi en est la famme plus saine. Et lon voit souuent que quant vne famme a accompli le jeu damors[214] que elle est plus belle et plus lie[215] et mieux coloree que deuant[216]. Pour

214. ms. *c var.* : lantien mestier.

215. D'où *liesse*, — gaie, joyeuse.

216. ms. *b* nous donne cette variante et cette addition : Elle est plus belle plus grosse plus lie plus aise que deuant. Il est vray que fust vne femme et vng homme qui faisoient le jeu damours. Lomme la trouua mollice et grasse (graissée, gluante) partout jusques a nonbril et luy demanda pour quoy estoit. La femme respondit quelle y prenoit plesence et en auoit grant necessité. — Et pour donner encore un exemple des aventures que courait un texte en passant sous diverses plumes, voici la version de cette anecdote dans le ms. *c* : — Item fut vray que vng homme qui faisoit lantien mestier se trouua mouille jusques au nombril et on luy demanda pour quoy ce estoit et luy qui estoit saige (savant) au mestier respondit que ce estoit pour la femme qui en auoit besoing et plaisir et que se alors neust este secourue elle eust perdu la vie. — Maintenant si nous nous reportons à la leçon du *Secreta* d'où vraisemblablement cette historiette est « translatee de latin en fransois » nous allons découvrir bien d'autres différences : — *Audivi in confessione societatis ab uno requirere causam a me quare*

ce est grand plaisir quant famme a partie qui luy plaist [et est grant desplaisir[217]] quant on luy oste ou blasme et par especial son mary. Car quant famme a homme qui luy plaist elle en est plus ayse et a t on vu souuent mourir famme pour perdre sa partie.

Et saichez que la semance de lomme doit auoir yssue en la maniere que tousiours conuient yssir et vuidier hors de lomme auec la famme quant est venu jusques aux coillons.

hoc esset quum ipse dormiret cum sua dilecta juvencula quod tunc ipse coitu finito inveniret et ventrem suum usque ad umbilicum cum sanguine perfusum et timuit multum et causam ignoravit et non fuit ausus se retrahere a juvencula propter amorem magnum inter eos. Et ideo fluxus menstrui prodest mulieri et quamvis nocet secundum quod materia magis vel minus abundat et ille fluxus non fuit menstruorum sed seminis in coitu fluentis propter abundantiam materie.

217. ms. *c* [*add.*].

Et vng homme en gecte plus que il ne doit il seiche et pert sa coleur naturelle et est estraint tant quil ne peust plus viure longuement[218] car qui pert trop sperme il pert sante et apres sa vie[219].

Vne famme conçoit bien enfant sans son plaisir ne point de talent que elle aye auec homme et ce nest mye bon mais est peril. Et pour ce dient aucuns que lon doit premierement lesmouuoir par jeu et en rent et [apres[220]] la toucher charnellement car cest chose humaine et naturelle[221].

218. ... *Sperma amplius emissum a viro dessicat corpus... Calore autem extracto et humido fit debilitatio vite et proxima mors. Et hec est causa quare illi qui multum coeunt et frequenter non sunt longe vite.* (*Secreta*).

219. Tout cet alinéa a été complété et corrigé à l'aide du ms. *c*.

220. ms. *c* [*add.*].

221. ms. *b var.* : et pour ce doit on esmouuoir et eschoffer par jeu de ribauderie auant que toucher

Quant vne famme trauaille denfant len luy peust ayder par ce qui sensuit : Prenez fuilles de porreaulx et les eschauffez [sur ung pou de feu[222]] sur vne payle qui soit oingte dung pou doly[223] et luy mectez sur le nombril quant elle trauaille et quant lenfant sera ne si les ostez car ce seroit grant peril de les laisser. Aultrement donnez a la famme a boyre jus de verueine et de betoine auec eaue simple et tantost en-

charnellement a la femme car cest chouse humaine et naturelle. — Ce précepte avait rang parmi les axiomes classiques, et le détail minutieux des voies et moyens « desmouvoir par jeu de ribauderie » fut exposé tout au long jusque dans les traités de médecine imprimés en langue vulgaire. (V. le curieux chapitre de *la maniére de habiter à femme* dans le *Trésor des pauvres* d'Arnauld de Villeneuve, éditions in-4° de Paris, 1512 et 1517, et de Lyon, 1527; et aussi celui que le sage et pieux Ambroise Paré ne dédaigna pas d'écrire sous ce titre : *De la maniére d'abiter et faire génération,* dans ses *Œuvres,* liv. XXIV, chap. IV, édition de Paris, 1598, in-folio).

222. ms. *c* [*add.*].

223. Huile.

fantera. Item sans peril donnez luy a boyre pouldre de yuoyre auec vin blanc et tantost [se[224]] deliurera[225].

Deo gratias.

224. ms. *c* [*add.*].

224. Le ms. B ne donne pas ce dernier paragraphe. L'*explicit* vient immédiatement après les mots : chouse humaine et naturelle. Ces recettes pour aider au travail de l'accouchement sont en effet un hors-d'œuvre qui semble avoir été ajouté accidentellement au texte primitif. Néanmoins le ms. *c*, comme le ms. A, ne met l'*explicit* qu'après les mots : se délivrera.

APPENDICE

APPENDICE

I — GLOSSAIRE DES MOTS A FORME ANCIENNE, OU HORS D'USAGE, QUI N'ONT PAS ÉTÉ RELEVÉS DANS LES NOTES ; AVEC QUELQUES REMARQUES PHILOLOGIQUES.

Adonc, alors.
Ains, mais.
Ansaintes, enceintes.
Apart, apere, apparaît.
Ardoir, brûler.
Assavoir, à savoir.
Avient, advient.
Aygue, eau.
Beacopt, beaucoup.
Besvant, buvant.

C'est la manie prétentieuse des scribes qui a introduit là cet *s* adventice, comme dans une foule d'autres mots où l'étymologie ne l'exige pas. — V. plus loin meust, prenst, etc.

Boudine, nombril.
Boullent, bouillent.

Les *ll* mouillées ne s'écrivaient pas toujours précé-

dées d'un *i*, mais la prononciation en tenait compte. Ne voyons-nous pas nos manuscrits écrire, note 55, *collons* et plus loin, p. 71, *coillons*.

Bouter, mettre.

Brouyement, bruissement, grouillement.

Char, chair.

Cler, clair, limpide.

Colant, coulant, liquide.

Coloricque (pour colericque), bilieux.

Concepu, conçu.

Ce concepu n'est pas un *lapsus plumæ*, car nous l'avons rencontré dans d'autres manuscrits. C'est un souvenir étymologique du participe *conceptus*.

Congneue, connue.

Contremont, au-dessus, plus haut.

Corrosse, courrouce.

Cort, court.

Coste, couste, côté.

Crossus, crochu.

Cuer, cœur.

On trouve aussi *puet* pour peut; les diphtongues *ue* et *eu* paraissent s'être prononcées alors avec le même son.

Daur (pour d'aur), d'or.

Decroyssue, diminuée.

Despart (se), quitte, se sépare.

Despartiz, séparés, divisés.

Desport, relâche; *sans desport*, sans répit.

Destraigne, referme, resserre.

Devise, parle, converse.

Doint, donne.
Done, donne, dame.
Dont, d'où.
Duille (pour d'uille), d'huile.
Entortelee, entortillée, tortueuse, tordue.
Envoisemens.

A défaut d'autre interprétation plus serrée de ce terme, nous avons reproduit dans la note 31 celle d'attaquer (aller sus) que La Curne donne au mot *envoiser.* Tout récemment, M. Paulin Pâris (*Nouvelle étude sur la chanson d'Antioche,* dans le Bull. du bibliophile, 1878, p. 113, note 1) traduit *s'envoiser* par s'éjouir : « Et l'aloe s'envoise en l'air, — et l'alouette s'éjouit en l'air. » — *Envoisemens* pourrait donc signifier *plaisirs, délectations.* Il nous semble que la première acception est mieux en rapport avec notre texte. Il est à propos de faire remarquer que nos Picards disent couramment *voise* et *voiche,* selon les localités, pour *aille :* — Feut qu'ej m'in voiche, feut qu'al y voise. — Faut que je m'en aille, faut qu'elle y aille. — C'est un reste du verbe archaïque *voyer* (de *viare,* syn. de *vadere*) d'où sont dérivés : *envoyer, dévoyer,* je *vais,* etc., et *vaillable,* v. plus bas. A notre humble avis : Et l'aloe *s'en voise* en l'air signifierait plutôt : *s'en va* que s'éjouit en l'air.

Ert, était.

Du latin *erat,* par syncope de l'*a.*

Eschet, échoit, arrive.
Escomeniement, escommunye, excommunication.
Escotumé, accoutumé.
Espes, épais.
Esqueulx, esquels, dans lesquels.

Estactz, états.

Estraint, étreint, resserré, saisi fortement.

Euvremens, agissements.

Explicit, se termine, se finit.

Du participe *explicitus*. Cette formule qui clôt l'œuvre se trouve fréquemment non seulement dans les manuscrits, mais aussi dans les imprimés du XVI^e^ siècle et même du XVII^e^, ex. : à la fin du *De Virtutibus herbarum*, etc., de 1643. — Arrivé là, l'écrivain parfois se donnait congé :

Explicit, expliceat; ludere scriptor eat!

Fasson, façon.

Faut, manque, finit.

Fiert, frappe.

Du latin *ferit*.

Finer, achever; *bien finer,* donner satisfaction.

Fleume, flegme, humeur froide et humide.

On dit toujours en picard d'un individu d'allures lentes et molles : *Il o l'fleume!*

Fourme, forme.

Fuilles, feuilles.

Genoilz, genoux.

Gesir, être couché.

Grafier, écritoire.

Greve, griesve, grave, périlleuse.

Griesve, griesvent, blesse, blessent.

Ha, a.

De avoir.

Habundant, abondant.

Iert, sera.

Du latin *erit.*

Ire, colère.

Ist, sort.

De *issir.*

Laissie, laissé.

Lantien, l'ancien.

Layt, lait.

Len, l'on.

L'en, forme picarde, pour l'on, o ayant autrefois en certains mots une tendance à devenir *a* ou *e,* dans la prononciation : *sen* pour son, *volenté* pour volonté. v. plus loin. — Ce dernier rapprochement nous fournit le sujet d'une observation de quelque intérêt. Les linguistes tirent judicieusement *on* de *hom* (homo), *l'on* de *le hom;* mais n'y aurait-il pas à côté de cette filiation authentique une autre origine tout au moins naturelle? *Homo* et *unus* nous paraissent, sans beaucoup d'abstractions, avoir des droits parallèles à la paternité de ce pronom indéfini. *Unus* a formé *un* par la chute de sa finale; pourquoi l'*u* de un ne serait-il pas devenu l'o de on, comme l'*u* de *sum* (suum), de voluntatem, etc., est devenu o dans son, dans volonté, etc.? — En ce cas, la manie picarde, qui chez nous fait toujours dire *en* (in) pour *un* et pour *on,* ne serait que conséquente quand elle prononce aussi *len, sen, volenté.*

Ligiers, ligiere, légers, légère.

Linos, lin.

Lueil, l'œil.

Malvaise, mauvesse, mauvaise.

Mascle, mâle.

Mectre, mettre.
Meschief, malheur.
Meust, meut, se meut.
Mie, mye, pas, point.

Du latin *mica,* miette, petite parcelle de mie, peu de chose, rien.

Miroel, miroer, miroir.

Nous entendons chez nous tous les jours *ormoelle. ormoer* pour armoire.

Moieu, milieu.
Moicte, moiste, moyte, moite, humide.
Molliees, mouillées.
Moult, beaucoup.
Nasquit, naquit.
Nay, nez, né.
Nert, n'était.

Du latin *non erat.*

Noe, noué.
Norrissement, norry, nourriture, nourri.
Oly, huile.
Oncques, jamais.
Ou, au.
Oy, ouï, entendu.

Les diphtongues *au, ou,* paraissent s'être prononcées longtemps avec le même son. Mais en était-il toujours ainsi, et quand le scribe du xv^e^ siècle semble écrire indifféremment : *pou* pour peu, *peu* pour pu, *treuve* pour trouve, *oy* pour ouï ; ici *fourme, couste, toust,* là *forme, coste, tost,* mettait-il des nuances dans leur

accentuation? Nous le croyons sans oser l'affirmer. On ne touche pas alors, il est vrai, à l'heure où, grâce surtout à l'imprimerie, les langues d'oc et d'oil se fondront pour ne plus former que la langue française; mais, dès ce moment, si elles se mêlent sans se confondre encore, du moins elles ne se heurtent plus; les échos adoucis du midi et ceux plus rudes du nord se rencontrent sous la même plume; il faut souvent l'adjonction de signes d'un tout autre ordre pour que la nationalité de l'écrivain se trahisse.

Paine, payne, poine, peine.
Palafin, par la fin, enfin.
Parti, partagé, déplacé.
Partie, compagnie, partenaire
Payle, pelle.
Pel, peau.
Perl, paraît.
Peu, pu.
Plante, beaucoup, plénitude.
Poton.

Le complément de la note 206 consacrée à cette expression, ayant été coupé accidentellement à la composition avec la fin de la page, nous le rétablissons ici : — Ainsi, « Prenez gros comme une noisette de touaille d'arignier dans un œuf dur ». *Formulaire* de Desplanche. — Mais le manuscrit A nous donne seul le mot *poton*. Le manuscrit B omet ce passage, les manuscrits C et D écrivent *raton de euf* et *raston deuf*. La Curne dit : *Raston* (ital.) *specie di torta di caccio; Raton,* espèce de pâtisserie; et il renvoie pour tous les deux à Cotgrave. Or l'italien *caccio* est l'équivalent de *balotta,* petite balle, boulette, ce qui nous suffit. Nos paysans du nord appellent particulièrement *raton*

des feuilles minces de pâte ferme, cuites à même sur la plaque ou couvercle très chaud de leur poêle de fonte, jusqu'à devenir presque croquantes.

Pou, ung pou, peu, un peu.
Pregnent, prennent.
Prenst, prend.
Prins, pris.
Rebouter, remettre, replacer en son premier lieu.
Recepvement, réception.
Recevent, reçoivent.
Reognies, rognés, tranchés.
Reume, rhume.
Reul, rut, fièvre amoureuse.
Ribauderie, paillardise.
Samour, son amour.

Dès le XIV^e^ siècle, on avait commencé à mettre en pareille occurrence le pronom possessif au masculin pour éviter l'hiatus; mais on voit que cette règle fut longtemps à se généraliser. Henri IV ne chantait-il pas encore en 1600 : « J'aime mieux m'amie, ô gué! ».

Sault, jaillit.
Siet, siège, est sise.
Soloit, souloit, avait coutume.
Sorcielz, sourcils.
Tiepde, tiède.
Tost, toust, tôt.
Touaille, toile.
Tresvaille, travaille.
Tresvaulx, trevaulx, travaux.
Treuve, treuvees, trouve, trouvées.

Vaillables, viables.
Vaine, vayne, voine, veine.
Vesquit, vécut.
Viegne, viengne, vienne.
Volente, volonté.
Widier, vider.
Veulx, eux, elles.
Yssir, yst, ystroit, sortir, sort, sortiroit (s'éloignerait, cesserait).

Nous devons indiquer ici une variante importante omise par suite de la suppression accidentelle, signalée plus haut au mot *Poton,* de la fin de la note 206. Le mot *ystroit* ne se trouve que dans le manuscrit A, conséquent en ceci avec le rôle à contresens qu'il vient de donner au piment. Les manuscrits C et D le remplacent par *croisseroient* et *croistroient,* ce qui est la bonne leçon. Le manuscrit B, avons-nous dit, omet ce passage.

II. — OBSERVATIONS SUR L'ORTHOGRAPHE DÉFECTUEUSE OU SINGULIÈRE DU MANUSCRIT A.

Au titre, le rubriqueur a écrit : « Ce sont les *Segres* des Dames ». Bien que cette forme *Segres* tire son origine de l'italien *Segreti* et qu'elle se conserve encore aujourd'hui, au moins pour l'oreille, dans nos provinces méridionales, bien que cette forme même trahisse la nationalité de l'écrivain (v. Introd. p. XIII), nous avons cru convenable de n'en pas tenir compte, nous réservant d'en avertir le lecteur. C'est d'ailleurs le seul exemple que nous en fournissent nos quatre leçons, qui emploient les mots *secres, secrez* et *secretz*. Une pareille exception à la coutume suivie nous a paru devoir être inutilement choquante au début de notre titre.

Notre manuscrit écrit capricieusement *feme, fēme, femme, fame, fāme,* mais le plus ordinairement *famme*. Le mot revenant incessamment sous ces diverses formes, nous avons pris le parti, pour éviter l'agacement, d'employer exclusivement la dernière.

Relevons d'autres caprices qui nous ont donné indifféremment : *abundant, habundant, habonde ; apart, apere ; aprant, apprant, apprent ; autre, aultre ; chaude, chaulde ; doit, doy, doyt ; ensamble, ensemble ; eschauffe, eschoffe ; evre, œuvre, ouvre, ovre ; fason, fasson ; fil, filz, fiz ;*

fois, foys; froit, froide, froyde; lait, layt; lon, len; malvaises, mauvaises, mauvesses; manger, menger; mois, moy, moys; moicte, moiste, moyte; nay, ne, nez; paine, payne, poine; porroit, pouroit; semance, semence; toille, touaille; travaulx, trevaulx, tresvaulx; vaine, vayne, voine; viegnent, viengnent, viennent; etc.

On trouve quelquefois *ce* pour *se* pronom, et pour *se* (si) conjonction.

Le mot *a,* du verbe avoir, prend un *h* quand il est précédé du pronom *en : il a, il en ha.*

En revanche, *homme* perd l'*h* quand il est précédé de l'article : *lomme.* — Les anciens manuscrits n'écrivent jamais l'*h* initial des mots où il est muet, d'où sont venus par syncope et élision, *l'on* pour le homme, *qu'on* pour que homme (v. glossaire précédent au mot *len*).

Le signe du pluriel est donné indifféremment par *s* et par *z,* au féminin aussi bien qu'au masculin. Quelquefois il manque absolument. — Dès le XIII^e^ siècle, le *z* final égalant *ts* avait déjà beaucoup perdu de sa valeur étymologique. Depuis, il fut sans cesse confondu avec l'*s,* l'un remplaçant l'autre selon la fantaisie du scribe.

La seule ponctuation employée, celle indiquant la fin de la phrase — ou un point (.) mis par le copiste, ou un signe (℄) colorié par le rubriqueur, — est souvent mise à contresens. Quelquefois elle manque tout à fait, et même la capitale initiale est négligée.

III. — EXEMPLES DES INCORRECTIONS DU MANUSCRIT A QUE NOUS AVONS REDRESSÉES, SOIT D'APRÈS LE SENS LOGIQUE, SOIT AVEC LE CONTROLE DES MANUSCRITS B, C, D, SANS EN FAIRE L'OBJET DE NOTES.

Il était sans intérêt de relever toutes les fautes du copiste, elles sont trop fréquentes et d'ailleurs certaines sont naturellement redressables. D'autres, au contraire, ont créé des difficultés qu'il nous a fallu résoudre. Quelques-unes ont déjà été signalées, celles qui suivent achèveront d'édifier le lecteur, qui voudra bien nous accompagner, sur l'embarras qu'elles nous ont causé.

P. 8. — Notre scribe, n'ayant pu lire son modèle, au lieu de : et aucunes n'en ont point, écrit : *et on en evirde* (ou emrde) *ont point.*

P. 9. — *Ne se despart point si toust que la chaulde de la froide,* corrigé : de la chaulde que de la froide.

P. 16. — *Vient dedans pitetes vaynes,* corrigé : de deux petites vaynes.

P. 22. — *Comme chacune entre en lenfant.* Nous avons préféré, avec le ms. B., entre à lassault.

Ibid. — *Tient les semances ensemble en la vie les regarde de destendre,* corrigé : ensemble empres la maris les garde de...

P. 24. — *Tellement que les maistres dient que lenfant estoit ne en ycelluy faict.* C'est ainsi que

notre ms. rédige la fin de l'alinéa; nous l'avons redressé à l'aide des ms. C et D, et mis en regard de la variante du ms. B.

P. 27. — *En se fait sen blessent aucuns hommes,* corrigé : en ce faisant blessent...

P. 29. — *Et les filles ou senestre et icelles sespandent ou milieu de la matrice,* corrigé : ou senestre et quant il avient autrement cest pour ce que la semence sespand...

P. 31. — *Et dun malancolique vient enfant petit et qui petit porra croistre.* Voilà ce dont s'est contenté notre scribe! Heureusement que les mss. C et D nous ont fourni (notes 82 et 83) une leçon moins fantaisiste.

P. 33. — *Elles se travaillent en trestant,* corrigé : entre temps.

P. 42. — *Car cela elle pouroit morir,* corrigé : de cela.

P. 44. — *Dont il prent a la mere,* corrigé : dont il pent.

P. 51. — *Et luy croist son ventre a dextre et a senestre,* corrigé : et luy croist plus son ventre a dextre que a senestre.

P. 53. — *Deux oreilles ou mectes,* corrigé : ouvertes.

Ibid. — *Et pour ce il veult,* corrigé : et pour ce lomme se il veult.

P. 54, 55. — *Mais elles sont playsantes,* corrigé : sont plus pesantes.

P. 64. — *De son esgart,* corrigé : de son regart.

P. 69. — *Le membre de soy revient a la matrix en son lieu,* corrigé : de soy remet la matrix...

P. 71. — *Semance de homme est tousiours comment yssir,* corrigé : semance de homme doit avoir yssue en la maniere que tousiours convient yssir.

IV. — ADDITION AUX NOTES.

Le texte et les notes étant déjà imprimés quand le manuscrit D est venu à notre connaissance, nous n'avons pu introduire à leur rang les observations que cette nouvelle version suggérait. Nous les mettons ici, avec quelques autres notes qui sont des compléments nécessaires et qui eussent pris trop de place au bas des pages. Le lecteur en appréciera sans doute l'opportunité.

A la page 17, on lit : « Jupiter donne a l'enfant esperance et grandeur de cuer ». — Nous avons traduit par *espérance* un mot abrégé du ms. A; or le ms. D écrit lisiblement : « esparme » [*sperme*]. Comme il n'est question dans tout l'alinéa que des qualités psychiques, nous rejetons comme fautive cette leçon du ms. D.

P. 29, notre texte dit : « En icelle [la matrice] a vij chambres dont iiij sont ou droit coste et les autres iij sont ou milieu ». En cette fin d'alinéa une note 74bis doit être ainsi conçue : — Les quatre manuscrits qui concordent ici sont tous fautifs; il faudrait au moins lire : les autres iij sont au costé senestre. Guy de Chauliac, dans notre manuscrit A (*De l'Anathomie,* doctrine ij, chap. vij) dit : ... « *et jaçoit ce quelle nait que deux con-*

cavitez apparentes en nombre des mamelles toutes voyes elle a en chascune diceles trois chambrettes ou cellules et une ou milieu et ainsi que selon Mondin lon treuve dedans elle sept chambrettes ». Tout ceci est, bien entendu, l'anatomie au XV^e^ siècle; la science moderne a redressé ces erreurs.

La note 67 était déjà longue; il y avait au moins inconvénient typographique à retenir sur ce point le lecteur. Nous l'y ramenons, car le *si fas esset dicere*, à côté de ce *ferrum vulvæ appositum*, irrite la curiosité. On se demande dans quel but ces femmes *ita cautæ et astutæ*, pleines de précautions et d'astuce, se livraient à cette abominable manœuvre. Raffinement de dépravation, méchanceté ou vengeance infernale? cela seul nous semblait possible, et nous n'eussions pas imaginé autre chose si le vrai motif, le besoin ou le désir de simuler la virginité, ne nous eût été donné par un passage du *Poema medicum* cité ailleurs (Introd. p. XXVII) En effet, le chapitre XLV : *De virginitate restituenda sophistice*, qui amplifie le chap. XXXV de *Trotula*, mentionne, avec son application, une variante étrange de l'étrange procédé qui nous occupe. Voici le début :

V. 789. Indiget istius etiam medicamine libri
Quam secretus amor veneris furibunda voluptas
Per-largam dederant ut amicis crura relaxans

Voto freta suo privetur virginitate,
Nubere cum sit opus, ignoret ut ista vir ejus,
Excecabit eum sic virgo sophistica caute...

Les trente et un vers suivants exposent diverses recettes, avec mode d'emploi, de poudres, d'eaux, d'onguents, dont les vertus astringentes amèneront le résultat désiré. Le chapitre se termine ainsi :

V. 826. Omnibus est melius quibus hunc deludero possit :
Sanguisugam vulve, pridie quam nubat, in ore
Cautius immittat, vulvam ne forte sub-intret;
Exeat hinc sanguis et crustula fiat ibidem
Sanguinis ob fluxum vulve strictum que meatum.
Sic cocundo virum deludet virgo sophista.
Nec meretrix aliqua sit partibus his imitanda,
Optans constringi fatue cum pulvere vitri,
Quod ledit vulvam quam reddit sanguinolentam
Atque viri membrum sic vulnerat excoriatum.

De ce latin nous trouvons une paraphrase en langage vulgaire du xv^e^ siècle dans le manuscrit 1327, fonds français, de la Bibl. nat., qui contient, fol. 61-118, une traduction de l'œuvre de *Trotula,* y dénommée *Trocula*, dont voici l'intitulé :

Cy apres sensuit le voulum du regime des dames pour leur aydier en leurs maladies et adversitez tant de la conception comme de l'enfantement ou aultrement. — A la fin : *Explicit Trocula.*

Au verso du folio 98 commence le « *Chapitre*

pour restraindre la porte des dames », dans lequel, parmi d'autres recettes, on lit ceci :

... Et aussi sont aucunes femmes qui sont tant mal nectes et ont leur mayre si corrompue que a loccasion de ce elles convoictent estre trouvees sarrees plus que pucelle et font delles mesmes aucunes constrictions et sarremens a ce car elles mesmes gectent aucunes flux sanglantes et quant lōme veult entrer dedans il se ulcēre. Et prennent de vitre bien pulverise et le mectent dedans la porte pour sembler plus justes....

Et se tu avoies des sangsues et que tu les mectes dessus la mayre en la porte mais que tu faces cautement de paour quelles nentrent dedans et fait tant que le sang en saille et que il demeure dessus le lieu des croustes pour raison de la piquerie des sangsues et pour ceste cause le mary sera bien deceu car quand il joindra avec sa femme en entrant dedans il fera saigner la dame pour raison de la ouverture des crostes auxquelles il touchera avec son membre.

La sangsue! c'est un moyen lénitif que Brantôme n'a pas négligé de consigner en ses *Vies des dames galantes* (discours IV), et dont la *virgo sophista* de nos jours se sert couramment; mais le verre pilé, le « ferrum »! que voilà d'atroces inventions, quelles rudes amours que ces amours du moyen âge, et que les sévérités de la Décré-

tale étaient bien venues d'interdire la vulgarisation de ces secrets. Combien les nôtres sont honnêtes et chastes auprès de ceux-là.

Note 70, ajoutez : — Ms. D *var.* : « Li Ensevel le maistre... » — Cette troisième forme d'un nom propre n'est vraisemblablement pas plus exacte que celles de *Lulceval* et de *Liensceval?*

Note 89, ajoutez : — Ms. D *var.* :... « Et ce leur advient par plusieurs occupations desquelles je me vueil taire du tout à raconter. Et toutes voyes il leur advient souvent pour yre pour courroux pour paour pour joer pour dansier pour chanter ou saulter pour boyre pour manger pour compaignie dōme ou autrement. »

Nous avons signalé dans cette note 89 le mot *Helene* donné par l'édition du *Secreta* de Denis Roce et par la plupart des éditions antérieures; mais celles qui suivent la transforment en *lene*. Nous pensons que la première forme est la véritable, car l'idée traduite par le mot *lenœ* l'était déjà complètement par *meretrices*.

A la page 34, l'alinéa commençant par « Aucunes fammes »... débute ainsi dans le ms. D : « Item dit Ypocras que les unes femmes ont plus grand travail que les autres. »

Note 97, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « Maistre

Plunnus. » — Ce mot *Plunnus*, écrit bien lisiblement, n'est-il pas là pour *Plinius*?

A la page 35, le commencement de l'alinéa est ainsi modifié dans le ms. D : « Alter Patrix qui fut la plus saige dame du monde en medecine et en secret de dames dit que lon peut bien aydier à une feme a son enfanter et conforter et garentir en son travail. Et pour ce la apris a une sienne fille et dit que quant leure de lenfant luy vient on luy doit dire ainsi : Dame ne soyez point honteuse car il touche à votre vie... »

Notes 101-104, ajoutez : — Ms. D *var.* :... « Quant lenfant vient a la porte devant tout niort bossu ou contrefait cest grant peril et meschief. Entre vous saiges dames entendez et retenez une doctrine »... — Le mot *niort* au lieu de *mort* que donnent les autres mss. est ici très lisible. Il équivaut à *rabougri, mal-bâti*.

Note 121, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « ... Et luy aidiez de ce que lon peut et lavez avec eau ou liriz auront cuits »... — Ici il n'est plus question d'aurone; mais faut-il bien lire *liriz* [racine d'iris] et n'est-ce pas une faute du copiste pour *lis* [oignons de lys]?

Note 139, placez en tête : — Ms. D *var.* : — ... « Lequel pour ce quils furent desordonnez en chaleur fut affole... »

Note 140, ajoutez : — *Espire* et *espirandon* sont en effet des mots mal copiés par les mss. B et C, car le ms. D rédige ainsi : « On trouve aucunes fois especes dont sont les enfans qui ont... »

Note 150, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « ... Se elle sent heurter son membre et que la porte se destraigne en tirant et en laichant [*lâchant*] »...

A la page 51, au commencement de l'alinéa, Avicenne est remplacé par Aristote dans le ms. D.

Note 170, ajoutez : — Ms. D *var.* : « Les blanches ont façon naturelle qui a ce jeu... »

Note 172, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « ... Et pour ce ne pourroit concevoir. »

Note 177, ajoutez : — Ms. D *var.* : « ... Mais la gecte avec son esclaf... » — Cette forme : *esclaf* se trouve répétée deux autres fois dans ce ms. avec le sens certain d'urine.

On nous reprochera peut-être d'avoir été sobres d'annotations médicales. Il est certain que la matière y prêtait, non pas à l'occasion des erreurs trop nombreuses et trop grossières qu'il eût été vraiment oiseux de combattre aujourd'hui, mais parce qu'il eût été intéressant peut-être de mettre en évidence et d'éclairer par

l'histoire et la critique quelques points de doctrine ou de pratique, traditions respectées des anciens âges que la discussion et l'expérience relèguent à présent dans un juste oubli, ou consacrent légitimement.

Nous aurions pu écrire, par exemple, sur ce qu'on lit à la page 41 de notre texte : « Le maistre dit quant une famme a a enfanter [1], une autre famme luy doict mectre la main sur le cuer affin que la matrix ne luy remonte pas vers le cuer, car de cela elle porroit morir. » — Note : L'impossibilité à la matrice d'exécuter de pareils mouvements est flagrante. Nos connaissances anatomiques et physiologiques rejettent une pareille assertion; mais au siècle dernier encore, on y croyait comme à un axiome. « Le maistre », en effet, ce n'est rien moins qu'Hippocrate, qui, dans plusieurs de ses ouvrages, a énoncé la doctrine des aberrations de la matrice. Que la science de nos jours proclame apocryphes les livres : περὶ Γυναικείης φυσιος et les deux livres περὶ Γυναικείων νευσων, nous nous rangeons docilement à cet avis, mais il n'en est pas moins vrai que le XV^e^ siècle peut ici réclamer les circonstances atténuantes. — (Par une erreur de ponctuation, le ms. D fait commencer l'alinéa de la page 41 par : « Selon ce que dit Aristote », qui termine l'alinéa précédent. Il en résulterait que « le

1. Nous avons omis par inadvertance de redresser le texte fautif du manuscrit qui porte : « Quant une famme a enfanter. »

maistre », ce serait Aristote. Les trois autres mss. n'ont pas commis cette faute, et c'est bien Hippocrate que nous devions prendre à partie.)

La note 197 appelle à la vérité un complément. En effet, les accidents, ou plutôt les malheurs, que le *coïtus cum mulieribus menstruosis* peut occasionner, notamment les *leprosi vel elephantiosi* de S. Jérôme, font songer aux maladies dites syphilitiques dont les causes, la nature, l'époque où elles sont apparues, ont fait l'objet de tant d'hypothèses et d'assertions contradictoires. Un grand nombre de cliniciens, non toutefois l'unanimité, admettent à présent que cette maladie procède de la lèpre asiatique, si commune dans l'antiquité et au moyen âge. Ce que Frascator a appelé plus tard la syphilis n'en serait qu'une transformation. Quoi qu'il en soit, on sait aujourd'hui que l'état de menstruosité n'y est pour rien, et que, quels que soient les accidents vénériens dont les symptômes ont été signalés par les médecins de l'antiquité et des temps antérieurs à la Renaissance, aucun ne présentait ce vice particulièrement contagieux, ni ces évolutions à phases méthodiques qui sont les caractères spécifiques de la vérole, depuis la grande épidémie qui éclata en Europe à la fin du xv^e^ siècle. Le tableau que trace Guy de Chauliac en 1363 n'avait encore reçu aucune modification en 1468 :

Les ulceres qui sont faites a la verge et osceo [*oscheo,* scrotum] *et ou col de la maire sont escorchemens eschauffemens ulceres virulentes corrosives et cancroses et ou cul ragadies ulceres fistules de lung et de lautre et encor ordes chars adjoutees atrices ficus condilomata desquelles les causes sont mules humeurs corrompues et apostemes et playes mal curees froctemens et atouchemens desordonnez. Leurs signes apparent a veoir a latouchement et linstrument dit speculum selon Avicenne aydé moult ad ce. Il est jugie par G. et par Avic. que les ulceres diceux membres* [les membres hanches extérieurs] *sont sensibles et tres difficiles et aussi les exues des superfluitez desquelles par eux mesmes et especiallement cum colere sont mordans. Et avec ce les medicinemens qui y sont mis nont pas temps souffisant pour lallegement et sont chaulx et humides pour quoy porriture y vient toust et ne les monstre lon pas voluntiers.* — Guy de Chauliac, Traité IV, doctrine ij, chap. vij, dans le manuscrit A.

Quels traits importants faudrait-il ajouter à ce tableau pour en faire celui de notre temps? La spécificité et l'énoncé des symptômes primitifs, secondaires et tertiaires.

Lorsque notre texte dit à la page 60 : ... « car il y a dedans la porte une pel que lomme brise en despucellant, etc., » nous avons seulement effleuré les questions dans nos notes 194 et sui-

vantes. Tout au moins ce pouvait être une juste occasion de rappeler que Celse — *De re medica,* lib. vij, cap. iij, sect. xij, ed. Valart. — a traité de l'atrésie vulvaire, et aussi notre Guy de Chauliac — vij^e^ traité, ij^e^ doctrine, vij^e^ chap. *De la clausure de la matrice* —, et d'apporter à l'appui du *modus operandi,* comme suite à notre note 195, ce souvenir de pratique personnelle :

« Et c'est ce qui est arrivé à l'un de nous, chez une fille entrée à l'Hôtel-Dieu de Noyon, pour une malformation de l'hymen qui obstruait presque complètement l'orifice du vagin et gênait considérablement l'écoulement des règles. Cet hymen était très consistant en raison de son épaisseur. C'était une sorte de membrane fibro-musculaire doublée d'une muqueuse ne laissant qu'un petit pertuis par en haut et s'opposant complètement à l'introduction du doigt dans le vagin, même en employant pour cela quelque force. Une excision fut faite en laissant par en bas une petite portion de l'hymen en forme de croissant, pour témoigner que cette fille n'avait point été défloréé, qu'elle avait enfin sa virginité. L'excision était suffisante pour ne plus gêner l'écoulement des règles. Il y a plus de trente ans aujourd'hui, 29 oct. 1877, que cette opération a été faite. Cette femme s'est mariée; elle a toujours été bien portante et a plusieurs enfants, sans que rien ait fait obstacle à l'écoulement des règles, à la copulation, ni au premier accouchement, encore bien moins aux autres. »

Quant aux citations, que fait notre texte, de Galien, nous aurions pu relever aussi qu'en tant qu'extraites du livre : *De Gynæceis,* il ne faut pas en rendre le maître de Pergame responsable,

parce que ce Traité lui a été faussement attribué.

On voit par ces quelques exemples ajoutés à ce que nous avons dit ailleurs qu'on eût rempli facilement un gros volume de pareilles gloses. Nous le répétons : notre travail a eu des prétentions plus modestes. Faire connaître un curieux document de médecine primitive, un livret classique à l'usage des praticiens et surtout des matrones du moyen âge, tel a été notre but, simple, persévérant, désintéressé. Poursuivi avec goût et patience, nous ne l'avons pas atteint sans quelques veilles et fatigues; aussi croyons-nous bien justifiée notre devise inscrite en tête de ce petit livre : *Labore et amore!*

V. — BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DES ÉDITIONS ANCIENNES DE LA TRADUCTION EN FRANÇAIS DU SECRETA MULIERUM D'ALBERT LE GRAND.

Quand les éditions latines du *Secreta* ont été si multipliées aux débuts de l'imprimerie, il est remarquable, avons-nous dit, qu'en dehors des « Secrets des Dames » aucune traduction ou imitation française du livret d'Albert le Grand n'apparaisse avant le milieu du XVI^e^ siècle; du moins nul exemplaire manuscrit ou imprimé d'une époque antérieure ne nous est connu. Les éditions publiées dans le siècle, suivant sont peu nombreuses, et on n'en rencontre que de rares exemplaires. Celles du XVIII^e^, souvent réimprimées, ont néanmoins disparu en grande partie, les curieux commencent à les rechercher. Il nous a semblé qu'un catalogue raisonné de ces vieilles éditions serait un complément naturel de notre travail et nous ferait bien mériter des bibliophiles. Commençons par les indications du *Manuel du libraire,* éd. de 1860.

[N° 1] « Les secretz des femmes et hõmes, composez par le grand Albert, et nouuellement trãslatez en frãçois, tout au long corrigez et amandez. — Stampato in Turino par Pietro Ranot a lenseigne de la Rosa.

« Au recto du dernier feuillet, en 5 lignes : — Fin des Secretz des femmes et hommes traduict nouuellement sans rien obmettre des

choses necessaires hõnestes quãt au profit et sãte du corps de lhomme et de la femme.

« Pet. in-8° de 44 feuillets non chiffrés. Lettres rondes. Éd. rare. Vendu La Vallière, 8 fr. 60 [Cat. La Vallière, 1re série, n° 1418]. Elle est de la première moitié du xvie siècle, mais on ne saurait dire si elle a paru avant l'édition suivante. »

[N° 2] « Les Secretz des femmes et hõmes cõposez par le grand Albert, et nouuellement translatez en françois, tout au long corrige et amendez. — Stampato in Turino par Pietro Ranot a lenseigna de la Rosa (sic).

« Pet. in-8° de 32 feuillets non chiffrés. Signature *a-h*. Lettres rondes. Éd. imprimée vers 1540. »

Ces deux éditions ont probablement été imprimées pendant que Turin était sous la domination française. Elle avait été prise par les généraux de François Ier en mars ou avril 1535 (v. s.), et l'occupation durait encore après 1540. Cette occupation n'était pas seulement militaire; une population nouvelle de savants et de lettrés y était venue franciser la vie civile et activer davantage le mouvement studieux qu'une université célèbre y entretenait. C'est ce que nous confirme le Soissonnais H. Sussanneau, qui, en 1536, y enseignait les belles-lettres :

> Taurinum nuper studiis . . . . . .
> Jurisque et legum florebat, ubi impiger artes
> Ingenuas docui. . . . . .

(*Huberti Sussannei Ludorum libri.* 1538. « Perona obsessa », cant. II, v. 25-27).

On peut donc raisonnablement supposer que c'est par l'initiative de quelque Français, « legum et medicinæ doctoris », comme Sussanneau, que la traduction du *Secreta* a été faite et livrée aux presses de P. Ranot.

[N° 3] « Les secretz des femmes et hommes composez par le grant Albert, et nouvellement translatez en françois.

« In-16. Éd. ancienne, en lettres rondes, sans titre [lieu?], ni date, ni pagination. — Nugent, 6 fr. 30; Veinant, 27 fr. »

[N° 4] « Secreta mulierum, translate de latin en françois (s. l. n. d.).

« In-16 goth. Veinant, 50 fr. »

C'est là tout ce que donne le Manuel. Il est vraisemblable que Brunet n'a vu que les exemplaires n^os^ 1 et 2 qu'il décrit et qu'il n'a pas corrigé lui-même les épreuves de son ouvrage. Voici en tout cas une erreur à rectifier : le n° 3, qui est en effet inscrit au catalogue Nugent sous le n° 161, n'a pas figuré dans la bibliothèque de Veinant. Il faut renvoyer au n° 4 la mention : Veinant, 27 f. En voici la preuve.

Le *Catalogue des livres de M.* [Veinant, première vente], Paris, Tross. 1855, porte au n° 287 :

« *Secreta mulierum.* Translatez de latin en françoys. s. l. n. d. — In-16 goth. mar. fil. tr. dor. (ancienne reliure). Rare exemplaire de Méon. »

Le *Catal. de M.*** (Méon), 1803, l'inscrit en effet au n° 894.

Le *Catalogue des livres de feu M. Aug. Veinant* [deuxième vente]; Paris, Potier. 1860, porte au n° 171 :

« *Secreta mulierum* (d'Albert le Grand). Translaté de latin en françoys. (Sans nom de lieu, ni date.) —

In-16 goth. Portrait sur le titre, mar. r. jans. tr. dor. (Trautz-Bauzonnet). »

Voilà deux exemplaires de mêmes titre, caractères et format. — Des libraires autorisés pensent que c'est le même. — Ces exemplaires ne diffèrent que par un portrait (?) sur le titre du second, portrait dont l'annonce aurait été négligée d'abord, et par la reliure, reliure qui aurait été refaite en prévision d'une revente. Quoi qu'il en soit, le premier exemplaire a été vendu 27 fr. au libraire Tillard; le second, 50 fr. à M. X. Ce sont bien les prix respectifs notés par Brunet, mais il a inscrit à tort au n° 3 ce qui appartient au n° 4, où on devra lire : Veinant, 27 fr. en 1855, 50 fr. en 1860.

L'article *Albertus magnus* du Manuel est d'ailleurs insuffisant et mal en ordre. Un pareil reproche s'adressera à l'article consacré au même auteur et au même livre dans les *Supercheries littéraires* de Quérard, éd. Daffis. Ses nouveaux éditeurs y renvoient à une « judicieuse notice de M. Jannet, insérée dans le *Journal de l'amateur de livres,* T. II (1849), p. 125-135 ». L'indication est fausse; la judicieuse notice est introuvable dans ce journal, du moins dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui, notons-le, est incomplet au premier volume (1848) des pages citées. La notice en question serait-elle donc dans ce premier volume? Le digne M. R..., conservateur de la Bibliothèque et autrefois collaborateur audit journal, l'honorable M. P. B..., aussi conservateur de la même bibliothèque et l'un des rédacteurs de la nouvelle édition de Quérard, n'ont pu nous renseigner.

[N° 5] « Les secrets des hommes et des femmes, composés par le grand Albert, traduits de latin en françois. — Tours (s. d. vers 1600).

« In-16. Signature A.-F., n° 1195 du catalogue de la vente Taschereau. »

M. Clément de Ris, qui classe ainsi ce livre sous le n° 152 de « La Typographie en Touraine », dans le *Bull. du bibliophile,* 1878, ne dit pas sur quoi est basée cette attribution d'époque.

Nous n'avons pu voir aucune des cinq éditions ci-dessus, ni savoir qui les possède aujourd'hui. Parmi les bibliothèques que nous avons visitées, nulle n'a d'édition du XVI^e^ siècle. La Nationale et Sainte-Geneviève seules ont des éditions du XVII^e^.

[N° 6] Bibl. nat., R. 2079 1G [1], et Bibl. Sainte-Geneviève, T. 1535. — « Les | secrets | des hommes | et des femmes. | Composez par le | grand Albert. | Tradvits de latin en françois. — A Paris. »

In-16 de 127 pages chiffrées (s. d. ni nom d'imprimeur).

A la page 115 commence la « Svite et continvation des secrets des hommes et femmes; extraits des œuvres de maistre Laurent Joubert, docteur en médecine, et ce suivant son orthographe ».

[N° 7] Bibl. Sainte-Geneviève, T. 1534. — « Les | secrets | des hommes | et des femmes. Composez par | le grand Albert. Tradvits de latin | en

1. Quelqu'un se demandera sans doute, comme nous, la raison pourquoi, à la Bibliothèque nationale, le *Secreta mulierum* d'Albert et ses traductions, qui étaient autrefois légitimement catalogués dans la division de *médecine,* lettre T, ont été transportés récemment par un nouveau classement dans la division des *sciences physiques,* lettre R. Ce serait, nous a-t-on dit, sur l'avis d'un bibliothécaire « médecin » que la chose aurait été faite. Il n'est pourtant pas besoin de feuilleter longtemps cet opuscule pour s'assurer que s'il est écrit « *in parte stylo philosophico, in parte stylo medicinali* », cette dernière qualité l'emporte de beaucoup en importance sur l'autre.

françois. — A Paris, chez Jean Promé en sa boutique au coing de la ruë Dauphine. M.DC.XXXX. »

In-16 de 127 pages chiffrées.

Cette édition contient les mêmes matières que la précédente. Le caractère typographique et la justification sont identiques. On serait autorisé à penser que l'une et l'autre sont du même tirage et que le titre seul a été modifié pour une partie des exemplaires, si à la page 51 du n° 6 on ne voyait la signature D au lieu de Dij, qui est au n° 7.

On peut croire que ces deux dernières éditions ne sont que des réimpressions des précédentes, car la lettre et la langue y sont en retard d'un siècle. On en jugera par quelques citations.

P. 20. « Si vn chat sparmatisoit et pissoit sur la sauge, et aucune mangeoit de cette herbe, lors petits chattons pourroient estre engendrez en son corps, qui seroient à ietter par vomissemens. » — [*Nam si cattus spermatizaret super salviam et aliquis commederet de tali salvia tum ex illo spermate generentur catti in ventre viri qui catti per vomitum essent expellendi.* Comment. du Secreta.]

P. 38. « Les luxurieux naissent en la coville de Vénus. » — [*in venere nascuntur luxuriosi.* Text. ibid.]

P. 107. « La vierge fait son vrine plus chaude que la femme ». — [*Virgo altius mingit quàm mulier.* Texte ibid.]

Ces échantillons, en regard desquels nous avons mis le latin original, montrent aussi que le traducteur a pris ses aises. Néanmoins, il a discrètement fait le silence sur certains passages qu'il a cru dangereux pour les innocents. Bien qu'il ait traduit le commentaire en

même temps que le texte, il a quelque peu abrégé le tout, jusqu'à supprimer entièrement les chapitres qui viennent après celui « Du défaut de la matrice », c'est-à-dire les douzième et treizième de la division la plus ordinairement suivie dans les originaux latins.

Les sept éditions ci-dessus sont tout ce que nous connaissons des publications antérieures au XVIII^e siècle. En 1703 paraît, pour la première fois, le livre fameux qui a tant contribué à rendre populaire en France le nom d'Albert le Grand.

[N° 8] « Les admirables secrets d'Albert le Grand, contenant plusieurs Traittez sur la conception des femmes, et les vertus des herbes, des pierres precieuses et des animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie et d'un préservatif contre la peste et l'infection de l'air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore paru, ce qu'on voira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre livres. — A Cologne [*Hollande ou Trévoux,* Brunet], chez le Dispensateur des secrets. M D CCIII ».

Petit in-12 de 12 feuillets liminaires non chiffrés, 302 pages, et 5 feuillets non chiffrés pour la table. Il y a cinq gravures, dont la première servant de frontispice au volume et la seconde placée en tête du premier livre, sont comprises dans les feuillets liminaires ; les trois autres placées aussi en tête de chaque livre comptent dans la pagination.

Cet ouvrage est une version avec remaniements, suppressions et additions, du livre latin publié soixante ans auparavant sous le titre de : « *Albertus magnus. De Secretis mulierum. Item de Virtutibus herbarum, lapidum et animalium.* Amstelodami apud Jodocum Janssonium. A° 1643. » — Petit in-12 de 366 pages et 5 feuillets non chiffrés pour l'*Index*. Un frontispice gravé sert de titre. — Les matières indiquées dans ce titre, plus les Traités *De Horis dierum* et *De Mirabilibus mundi*, tiennent les 223 premières pages; le reste du volume est occupé par : *Michaelis Scoti libellus de secretis naturæ*. (Autres éditions : Amstelod. 1648, 1652, 1655, 1662, 1665, 1669, 1702, 1760.) Ce livre n'est lui-même qu'une réimpression, presque sans modifications, de l'édition de Lyon, *excudebat Joannes quadratus*, M. D. LXXX, ou de celle, en tout semblable, aussi de Lyon, *apud Anthonium Deharsy*. M. D. XCVIII, toutes les deux in-16.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'analyse critique des « Admirables secrets »; il suffira de le décrire. Nous l'avons catalogué parce qu'on y trouve une traduction nouvelle du *Secreta*, ou *De Secretis mulierum*, laquelle comprend le texte en entier, mais laisse de côté le commentaire, qui pourtant forme les trois cinquièmes de l'œuvre dans l'original. Cette traduction constitue le 1er livre, pp. 1-68; le 2e livre, pp. 71-163, contient les autres opuscules mis sous le nom d'Albert dans l'édition latine de 1643; le 3e, pp. 165-218, est une compilation de recettes grotesques et absurdes intitulée : *Les Secrets merveilleux et naturels*, duc à l'éditeur anonyme; le 4e, pp. 221 à fin, donne seulement la 3e partie du Traité de Michel Scot et quelques recettes et considérations agrémentées de grec, sous le titre de *Préparatif* [sic] *des fièvres malignes*.

Dans les feuillets liminaires sont distribués les articles suivants : 1° *Épître;* 2° *Prière;* 3° *Avis au lecteur*

4° *Pensée du Prince des philosophes.* La Prière et l'Avis au lecteur appartiennent à l'éditeur ; l'Épître et la Pensée sont parties intégrantes du *Secreta.* Notons que le titre courant de tout le volume est : *Les admirables Secrets d'Albert le Grand.*

Autres éditions : Cologne, 1706 (les gravures de celle-ci sont différentes de celles de la première et de meilleur style), 1715, 1722; Lyon, chez les héritiers de Beringos fratres, 1729, 1743, 1745, 1752, 1753, 1758, 1793. Toutes petit in-12.

L'exemplaire de Lyon (Paris), s. d., contre lequel M. Ch. Nisard a écrit un réquisitoire dans son « Histoire des Livres populaires », est une réimpresion moderne déjà notablement remaniée. (Cf. le n° 47 du 140e catalogue du libr. Baillieu (1877). Ce réquisitoire vertueux a enfanté un livre idiot qui, ayant mérité l'estampille de la commission de colportage (1874?), se vend sous le titre de : *Le grand Albert et ses secrets merveilleux,* avec l'ancien frontispice grossièrement reproduit, portant encore effrontément : *Les admirables secrets d'Albert le Grand.* Le Traité sur la conception des femmes n'y figure plus, nous n'aurons cure du reste!

A l'exception des auteurs du *Scriptores ordinis predicatorum recensiti...* Paris, 1719, in-fol. aucun des bibliographes et des critiques qui ont catalogué ou étudié les œuvres de l'illustre dominicain du XIIIe siècle, et particulièrement celle vraie ou fausse du *Secreta,* ne l'a fait avec la méthode, l'exactitude, l'impartialité nécessaires. Le travail est à refaire ; nous souhaitons que son auteur futur, patient et savant, n'y apporte ni la même indifférence, ni la même passion, que ses devanciers.

Et maintenant que voilà notre tâche accomplie, plaçons ici, au lieu du mot Fin, la souscription que le joyeux scribe du manuscrit B a libellée au folio 271, en achevant la copie de la chirurgie de Lanfranc :

Explicit hic liber
Scriptor sit crimine liber.
Detur pro pena
Scriptori pulcra puella.
Hoc scripsi totum
Pro pena da mihi potum.
Scriptor qui scripsit
Cum Χριστο vivere possit.

Amen.

TABLE

INTRODUCTION

Pages.

Prolégomènes..... I

I. Description sommaire des manuscrits d'après lequels nous avons institué notre texte... IV

II. Description bibliographique et critique du manuscrit A et indication de quelques particularités établissant son origine et sa date.. X

III. De l'auteur, de la date et des sources de l'œuvre..... XXIII

IV. De la décrétale *Ad meam doctrinam* et de la défense de révéler les « Secrets »..... XXVIII

Suite des prolégomènes..... XXXVIII

CE SONT LES SECRES DES DAMES.. 1

APPENDICE

I. Glossaire des mots à forme ancienne, ou hors d'usage, qui n'ont pas été relevés dans les notes, avec quelques remarques philologiques..... 77

Pages.

II. Observations sur l'orthographe défectueuse ou singulière du manuscrit A..... 86

III. Exemples des incorrections du manuscrit A que nous avons redressées, soit d'après le sens logique, soit avec le contrôle des manuscrits B, C et D, sans en faire l'objet de notes..... 88

IV. Addition aux notes..... 91

V. Bibliographie raisonnée des éditions anciennes de la traduction en français du *Secreta mulierum* d'Albert le Grand..... 103

UNIVERSITY LIBRA
late indicated below, or

12891363
CUL CONVERSION LABEL
041289136 3
HEALTH SCIENCES LIBRARY